

RENOUER - RENOUvellement des actifs

RENOUvellement des actifs : coopERation entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets



Compte-rendu du séminaire d'ouverture du projet CASDAR Co-Innovation RENOUER

Le 2 octobre 2023, FIAP, PARIS

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Synthèse des présentations (diaporamas dans un fichier séparé) et des échanges entre participants | 3 |
| Introduction de la journée et présentation du projet RENOUER. Christophe Perrot (Idele, animateur du projet RENOUER) | 3 |
| Revue bibliographique montrant la diversité des travaux français et européens. Jade Ballot (doctorante en sociologie, Idele), Guilhem Anzalone (ESA), Romain Melot (INRAE) | 5 |
| Sélection de travaux récents mettant en évidence la nécessité d’élargir le recrutement et de mieux prendre en compte et accompagner la diversité d’actifs et de projets | 6 |
| Enseignements du rapport du CGAAER Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l’installation en agriculture. Jean-Marie Marx, ancien membre du CGAAER co-auteur du rapport et co-président du GT Installation-Transmission pour la concertation nationale Pacte/LOAA. | 6 |
| Analyse compréhensive de la multiplication des initiatives volontaires de soutien à l’installation. Cécile Gazo (doctorante en sociologie Institut National Polytechnique de Toulouse) | 11 |
| Spécificités sectorielles: difficultés de la plupart des secteurs de l’élevage pour renouveler leurs actifs, Christophe Perrot Et Dynamiques d’installations en élevage : analyse des points de vue des acteurs du système socio-économique d’un territoire. Mickael Lardenois (Chambres Agriculture France) | 12 |
| Analyse des politiques foncières et initiatives foncières innovantes en Europe et principaux enseignements du projet RURALIZATION. William Loveluck, Terre de Liens. (présentation faite au comité de pilotage le 7 décembre 2023). | 15 |
| Débat avec les parties prenantes sur les freins à l’installation et les leviers d’action, l’explicitation des points de consensus et de dissensus. | 18 |
| Introduction à partir d’un exposé retraçant les échanges dans RENOUER (catégories de frein, leviers envisagés, points de consensus et de dissensus, identification des angles morts). Christophe Perrot et Jade Ballot | 18 |
| Table ronde sur la diversité des installations et des projets des nouveaux entrants en agriculture: mieux la comprendre pour mieux l’accompagner. | |
| 1. Parties Prenantes. CDAFrance (Loïc Guines), JA (Jérémy Dufils), Trame (Eric Charbonnier), Gaec et sociétés (Romain Quesnel) | 18 |
| 2. Partenaires de RENOUER, Terres de Liens (Vincent Jannot), CIAP Pays de la Loire (Patrick Baron), FNCUMA (Hervé Bossuat), LCA (Charles Guillaume), enseignement secondaire agricole (Elodie Olivier) | 21 |
| 3. Personnalités invitées: MASA-CEP (Jean-Noel Depeyrot), GIS Avenir Elevage (Marie-Odile Nozières –INRAE, Philippe Lescoat – AgroParisTech) | 28 |
| Conclusion par Cécile Détang-Dessendre, Directrice Scientifique Adjointe "Agriculture" d’INRAE, Comité d’Orientation Scientifique des RMT FILARMONI (Economie) et Travail en agriculture | 31 |
| ANNEXE. Liste des participants | 33 |

Synthèse des présentations (diaporamas dans un fichier séparé) et des échanges entre participants

Introduction de la journée et présentation du projet RENOUEUR. Christophe Perrot (Idele, animateur du projet RENOUEUR)

Le projet RENOUEUR est un **projet CASDAR Co-Innovation parrainé par les RMT FILARMONI (économie des filières agricoles et agro-alimentaires) et RMT Travail.**

RENOUEUR pour RENOUvellement des actifs : CoopERation entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets.

L'ambition du projet est résumée dans le titre qui met en avant les questions que nous avons choisi d'étudier : **quels sont les « nouveaux » projets des candidats à l'installation en agriculture aujourd'hui ? comment sont-ils accompagnés et comment pourraient-ils l'être de façon plus adaptée** en combinant de façon complémentaire les appuis de différentes structures locales.

Le **partenariat** du projet est particulièrement riche par sa diversité. L'Institut de l'Élevage anime le projet, avec l'ESA d'Angers pour l'analyse des études de cas et les autres partenaires en tant que co-animateurs des actions. Le projet regroupe des acteurs de l'accompagnement à l'installation comme les chambres d'agriculture de Bretagne et Pays de la Loire, Terre de Liens, la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne des Pays de la Loire, des acteurs dont ce n'est pas le cœur de métier mais qui considèrent le renouvellement des actifs comme un enjeu agricole fort, la FNCUMA, LCA la coopération agricole, qui ont d'ailleurs été parmi les initiateurs du projet RENOUEUR, le campus Agronova, un établissement d'enseignement agricole, ainsi que deux groupes d'agriculteurs formalisés : la CUMA de Barie (Gironde) et Res'agri Oust à Brocéliande. On peut également mentionner la participation de l'INRAE, avec la participation de Romain Melot qui coencadre avec Guilhem Anzalone (ESA), la thèse CIFRE de Jade Ballot (Institut de l'Élevage), dédiée au projet RENOUEUR.

L'inscription dans une démarche de co-innovation se traduit par l'intégration en tant que partenaires de groupes d'agriculteurs formalisés sur le terrain mais aussi par des démarches explicites favorisant l'interconnaissance et la compréhension mutuelle entre partenaires.

Des angles morts dans la connaissance de la diversité des installations et plus encore des parcours.

La diversité et les nouveaux profils des entrants interrogent les acteurs de l'accompagnement à l'installation, et plus globalement l'écosystème autour de l'agriculture. Tout particulièrement les acteurs économiques, coopératives, banques, interprofessions qui interrogent fréquemment l'Institut de l'Élevage sur ce thème. Les écarts voire l'inadéquation entre l'offre de fermes ou de places d'associés à reprendre et les attentes de ces nouveaux publics sont régulièrement mentionnés. De même que la méconnaissance et/ou l'inadaptation des outils mis en place par les pouvoirs publics et la profession agricole.

Les rapports du CESE (Coly, 2020. Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !), puis du CGAAER (Marx J.M., Poisson F. Le Cœur X., 2022. Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture) ont mis en évidence la mauvaise articulation ou compréhension globale des principaux chiffres clés, stables et bien connus, de l'installation en agriculture. Environ 20 à 21 000 porteurs de projets frappent chaque année à la porte des Points Accueil à l'Installation, mais seulement 1/3 semblent s'installer, alors que 13 à 14 000 acquièrent le statut de chef d'exploitation à la MSA (s'installent) dont seulement 5 000 (un peu plus d'un tiers) dans le cadre d'installations aidées avec la DJA.

Ce tableau pourrait être complété avec des flux encore moins bien connus, avec des personnes qui contactent d'autres structures que les PAI mais ne s'installent pas à la MSA, avec des installés à la MSA qui ne sont jamais passés par le PAI (notamment pour s'insérer sans DJA dans des structures familiales), avec les franchisements dans les deux sens d'une frontière poreuse entre cotisants solidaires à la MSA (près de 8000 par an qui peuvent utiliser ce statut comme première marche pour accéder à un emploi agricole en tant que tel) et chefs d'exploitation affiliés. Ces différents dénombrements interrogent sur la définition exacte de l'activité agricole, de l'emploi agricole et de l'agriculteur et donc sur le nombre de ces derniers (environ 400 000 affiliés à la MSA ; 500 000 pour le champ du RA, y compris 75 000 cotisants solidaires et des chefs d'exploitations salariés).

La diversité des installations en agriculture est attestée par le dernier recensement agricole en 2020. Les installés depuis 2010 ont été plus nombreux à s'installer dans une micro-exploitation (moins de 25 000 € de Produit Brut Standard) ou une petite exploitation (25-100 k€), que dans une moyenne (100-250 k€) ou dans une grande (>250 k€). Contrairement au stock de chefs d'exploitation installés avant 2010, plus nombreux dans ces deux dernières catégories. Le taux de renouvellement est donc plus élevé dans les micro et petites fermes avec un maximum (35%) vers 15-25 000 € de PBS, dans une tranche qui correspond aussi au plus fort taux d'installations hors cadre familial (45%) si on met de côté les exploitations à plus de 3 millions d'€ (viticulture notamment) avec plus de 50% de HCF. Ces chiffres indiquent donc également que les installations dans le cadre familial (succession) sont toujours majoritaires dans les micro et petites fermes (double activité transmise de père en fils ; gestion d'un petit patrimoine foncier familial dont la mise en valeur est sous-traitée).

Finalités

Afin de favoriser le renouvellement des actifs en agriculture en facilitant l'installation de nouveaux types de candidats et en renouvelant les modalités d'accès à l'activité agricole, les objectifs opérationnels du projet RENOEUR sont :

- d'identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole ;
- d'élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour traiter un enjeu qui implique une pluralité de structures.

Le projet s'attachera en outre à évaluer l'influence de ce renouvellement de la population agricole et rurale sur les transitions agro-écologiques dans différents types de territoires.

Le projet RENOUEUR comprend trois actions.

L'action 1 (Création de dispositifs transversaux de production de connaissances sur le renouvellement des actifs) a commencé par un état des lieux et la construction d'un diagnostic partagé au niveau national en organisant un débat contradictoire entre partenaires du projet qui a permis de mettre en lumière et d'explicitier les points de consensus et dissensus sur les freins à l'installation et les leviers d'action. Elle se poursuivra par la valorisation des nouvelles informations apportées par le recensement agricole 2020, et un approfondissement du diagnostic à l'échelle régionale et organisation de focus group avec des acteurs locaux. Une cartographie des données et des flux disponibles dans les régions du projet sera tracée pour révéler les angles morts en termes de connaissances. Des enquêtes seront réalisées, notamment en collaboration avec l'enseignement agricole, pour cerner les attitudes, attentes, projets et trajectoires réelles des candidats à l'installation.

L'action 2 sera consacrée à la sélection et à l'étude de cas de dynamiques d'installation innovantes et de leur accompagnement.

L'action 3 (Mutualisation d'outils. Communication et diffusion des résultats) sera orientée vers la création d'une boîte à outils d'accompagnement et de sensibilisation, en recherchant notamment des

outils existants répondant aux attentes de l'enseignement agricole qui seront enquêtées. Les enseignements des études de cas de l'action 2 permettront de recommander des modalités de coopération entre organisations. Un bilan du projet sera réalisé avec l'organisation d'un séminaire de clôture dans lequel des recommandations concernant les politiques publiques seront présentées.

**Revue bibliographique montrant la diversité des travaux français et européens.
Jade Ballot (doctorante en sociologie, Idele), Guilhem Anzalone (ESA), Romain Melot (INRAE)**

D'une manière générale, les présentations concernant l'état des travaux académiques sur le renouvellement des générations ont montré un regain d'intérêt de la recherche sur ces questions, qui étaient très présentes en particulier en France jusque dans les années quatre-vingt-dix, avant de connaître un creux jusqu'à la période récente. La discussion avec les participants du séminaire ont permis de revenir sur les **principaux freins et leviers pour le renouvellement des générations**, tels qu'identifiés dans les recherches : l'accès au foncier, l'attractivité rurale et l'accès au marché du travail (accès aux services, mais aussi accès à des emplois pour le conjoint et pour l'exploitant à temps partiel), l'accès à des formations diversifiées (techniques, commerciales), la réduction des inégalités de genre. Le rôle joué par les collectivités locales, dont l'implication peut varier fortement suivant les territoires, a été mentionné.

Une variable importante dans les enquêtes menées en Europe est celle de la **relation entre la taille de l'exploitation et les situations de reprise**. La littérature souligne par exemple le potentiel moindre des petites exploitations en termes d'innovation et de ressources (foncier, capital, connaissances, accès aux marchés), ce qui influe sur la probabilité de reprise. Ainsi, les petites exploitations extensives sont davantage reprises par des porteurs de projet pluri-actifs non issus du milieu agricole, ce que montrent des résultats au Portugal. A l'inverse, des recherches menées en Autriche, Belgique et Espagne convergent pour souligner que les exploitations de grande taille ont une probabilité de reprise plus élevée, en particulier dans un cadre familial. Sur ce point, plusieurs participants au séminaire ont souligné la nécessité de bien prendre en considération les critères de définition de la « petite ferme », lesquels ne font pas toujours consensus.

Un sujet particulièrement discuté est celui de la **planification de la transmission** et de son organisation en amont au travers de différentes étapes. L'absence de perspective de reprise des fermes est un facteur de désinvestissement dans l'exploitation ou de simplification des systèmes agricoles. Suivant la nature des projets de reprise, cette planification peut en effet s'avérer plus ou moins complexe (mécanismes de parrainage dans plusieurs pays, enjeu de restructuration des fermes dans la perspective de reprises multiples ou d'installations collectives). Les échanges ont ainsi porté sur les résultats des enquêtes menées dans plusieurs pays en Europe sur la **capacité des cédants à identifier un repreneur potentiel**. En France, les données disponibles soulèvent deux points de préoccupation : une part importante (un tiers) d'agriculteurs en fin de carrière est dans l'incapacité d'identifier un repreneur potentiel et les successions non familiales semblent particulièrement mal anticipées. Lorsque la reprise par agrandissement d'une exploitation déjà existante semble s'imposer, elle est mal préparée, car souvent elle ne correspond pas au scénario imaginé initialement par le cédant.

Un autre point porte sur la nécessité d'appréhender le renouvellement des générations en agriculture en ayant une vision globale qui rende compte de la diversité des situations. Si les recherches sur les personnes non issues du milieu agricole suscitent beaucoup d'intérêt, **des besoins de connaissance restent importants concernant les mécanismes de reprise de personnes issues du monde agricole**, que ce soit sur l'exploitation familiale ou sur une autre exploitation. Par ailleurs, **la notion de renouvellement des actifs implique d'intégrer à l'analyse autant l'installation comme exploitant**

indépendant que le démarrage d'une activité salariée. Cette perspective questionne en effet la diversité des modèles professionnels et des représentations du métier d'agriculteur. Les différentes formes de travail ne se limitent pas au statut d'indépendant et cela fait partie des objets à étudier.

Les discussions se sont par la suite centrées sur les **recherches à mener pour mieux connaître les profils d'installations non aidées.** Plusieurs distinctions ont été proposées entre bénéficiaires d'aides financières (dotation jeune agriculteur), bénéficiaires d'accompagnement technique ou d'informations. D'après les données mentionnées par la Chambre d'agriculture de Bretagne, les installations non aidées ne représentent qu'une proportion minoritaire (un quart) des personnes recensées par les points d'accueil installation, les principales causes de non éligibilité aux aides étant l'absence de capacité professionnelle et l'âge. Cependant, le constat est fait que de nombreux porteurs de projet mobilisent des circuits d'accompagnement différents que les points d'accueil installation et qu'une **vision globale du parcours suivis par ces porteurs de projet reste encore mal connue, y compris par le secteur associatif** (Terre de liens, CIAP, ...).

Enfin, les échanges se sont conclus sur la **contribution des nouvelles générations de repreneurs à la reconception des modèles d'exploitation.** Les enseignements de la littérature scientifique à l'international montrent que les porteurs de projet non issus du milieu agricole sont souvent davantage engagés dans des dynamiques de diversification agricole (diversification à la fois des productions et des activités), et sont plus soucieux de la performance environnementale et sociale de leur exploitation. Le moment de la reprise est l'occasion de questionner les enjeux de la transition agro-écologique, de la santé au travail, du bien-être animal, de la rémunération. Quels schémas économiques pour financer des systèmes d'exploitation prenant en compte ces enjeux ? Quelles sont les visions en compétition concernant les conceptions de l'activité agricole ?

Sélection de travaux récents mettant en évidence la nécessité d'élargir le recrutement et de mieux prendre en compte et accompagner la diversité d'actifs et de projets :

Enseignements du rapport du CGAAER Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture.
Jean-Marie Marx, ancien membre du CGAAER co-auteur du rapport et co-président du GT Installation-Transmission pour la concertation nationale Pacte/LOAA.

Jean-Marie Marx qui assure actuellement la médiation nationale de la Mutualité Sociale Agricole, a passé une trentaine d'années dans la sphère du ministère du Travail avant de passer au ministère de l'agriculture et au CGAAER sur la thématique de l'installation en agriculture puis de coanimer le GT Installation/Transmission de la concertation nationale pour la PLOA. L'objectif de ce dernier exercice était de partager une vision commune à l'horizon 2030 voire 2040 sur les grands enjeux démographiques qui concernent l'agriculture et d'identifier des leviers d'action, voire des outils sur les dispositifs de formation, d'installation et de transmission.

Renouvellement des actifs en agriculture.

Même si le rythme de disparition des exploitations est plus faible que sur la décennie précédente (-2%/an au lieu de -3%/an), le vieillissement des chefs et coexploitants pose un problème important de renouvellement des actifs agricoles. La diminution est plus forte dans le secteur de l'élevage.

La main-d'œuvre agricole totale en ETP se réduit moins vite (-1%/an) que le nombre d'exploitations du fait i) d'une progression des formes sociétaires, ii) d'une augmentation du travail salarié, qui reste minoritaire, et qui se développe particulièrement chez les tiers employeurs (beaucoup plus dans les ETA, +50% sur 10 ans, que dans les CUMA). Cet accroissement est lié à une délégation croissante des travaux, y compris en délégation totale dans le cas d'exploitations céréalières dont les héritiers veulent garder la maîtrise. Il existe des ETA qui gèrent 3-4000 ha en délégation intégrale dans un périmètre de 20-30km. Plus généralement la place et le développement de la MO salariée sont plus importants en productions végétales, même si les aspirations des nouveaux éleveurs les poussent à chercher à développer le recours au salariat, y compris en groupements d'employeurs ou à se mettre en sociétés (GAEC) pour partager l'astreinte.

La féminisation du secteur a beaucoup reculé et semble reculer aussi chez les salariés agricoles. D'autres professions très masculines (hors agriculture) cherchent davantage à se féminiser dans un contexte de tension assez généralisée sur le marché du travail pour ne pas se couper de la moitié de la population. Des réflexions en termes de pénibilité et de gestion du temps de travail sont à mener.

Le projet d'augmenter le taux de remplacement des départs, actuellement autour de 2 départs remplacés sur 3 [NDLR sans compter les créations d'emplois dans les ETA], est ambitieux et nécessiterait d'élargir fortement la base de recrutement des nouveaux candidats. Actuellement dans l'enseignement agricole, il n'y a que 15-20% de jeunes issus du milieu agricole.

Néanmoins sur le quart des agriculteurs de plus de 60 ans qui envisageaient une transmission en 2020 (recensement agricole), le cadre familial reste largement privilégié (77 %) par rapport à la transmission à une personne non-membre de la famille (23 %). La perspective d'une transmission familiale est d'autant plus forte que les exploitations concernées sont de grande dimension.

Le parcours préparatoire à l'installation.

Le parcours préparatoire à l'installation a été conçu à une époque où l'essentiel des installations se faisait dans un cadre familial. C'est de moins en moins le cas mais ce parcours a assez peu changé. On pourrait faire à la fois plus simple et différemment, plus fluide, mais il y a un certain consensus entre des acteurs de l'installation assez divers (hors bénéficiaires) pour garder un dispositif d'accompagnement à l'installation.

Il est doté de moyens financiers (PAITA ; 14 millions € de l'Etat + 8 millions des régions qui ont un rôle essentiel à jouer à l'avenir, notamment pour accompagner de nouvelles installations) qui sont en réalité près de 5 fois plus faibles par porteur de projet accompagné que les moyens équivalents disponibles pour les créateurs d'entreprises hors agriculture. Or le métier de chef d'exploitation agricole n'est pas moins complexe.

Ensuite, il y a des questions autour de l'efficacité de cet accompagnement entre le nombre d'entrants en PAI et le nombre de sortants du parcours avec une DJA. Bien sûr, il y a des pertes en ligne. Et aussi des besoins qui ne sont pas satisfaits pour des porteurs de projets innovants ou différents, notamment lorsqu'ils s'écartent des orientations classiques retenues régionalement.

Les chiffres les plus simples à interpréter sont les 21000 personnes accueillies annuellement en PAI, les 13000 installations (MSA) dont un peu moins de 5000 DJA. 70% des installés ont moins de 40 ans ce qui fait que la moitié des installations de moins de 40 ans sont aidées.

Les chiffres intermédiaires permettant de suivre les trajectoires des personnes accueillies sont plus difficiles à interpréter à cause du temps parfois nécessaire pour achever son propre parcours (parfois quelques années).

Les profils des 21000 personnes accueillies en PAI sont très divers et cette diversité pourrait être davantage prise en compte dans l'accompagnement. 38% de femmes. Près de 33 ans en moyenne. 45% sont salariés lorsqu'ils contactent le PAI, ce qui nécessite de gérer une transition, ne serait-ce qu'au niveau financier, ou pour dégager le temps nécessaire au parcours. 25% sont demandeurs d'emploi. 7% chefs d'entreprise, 7% stagiaires d'informations professionnelles, étudiant. Seulement 38% sont d'origine agricole et 48% ont la capacité professionnelle agricole.

Dans une majorité de situation ce n'est donc plus l'enfant d'agriculteur qui s'installe. C'est devenu beaucoup plus compliqué ce qui suppose bien sûr une réponse beaucoup plus diversifiée qu'un parcours unique.

Devenir des 21 000 personnes accueillies au PAI (NB le nombre et les parcours des personnes qui ne passent pas par le PAI sont encore moins bien connues).

8000 (38%) sont incités ou aidés à mûrir leur projet, 71% pour clarifier leur projet et 29% sont d'emblée conseillés de ne pas poursuivre dans la voie PPP/DJA. C'est un des grands manques du dispositif surtout si on voit apparaître davantage de personnes, de porteurs de projets qui n'ont pas de lien direct avec le milieu agricole parce cela peut être un atout de favoriser des regards neufs et une vision un petit peu différente. Mais bien évidemment, des fois, certains ont besoin, avant de finaliser leur projet, de savoir ce que ça représente en termes d'implication dans le travail. Ce besoin n'est pas assez pris en compte et il y a un manque d'appui à l'émergence de projet, d'espace test, de la fonction que remplissait l'ex-stage préparatoire à l'installation de 6 mois. Il faut trouver des supports pour permettre à ces candidats de se confronter à la vie d'une exploitation. Avec également des questions de forme afin de trouver un statut adapté lors de cette phase (contrat de travail aidé, contrat en alternance, ...).

3700, soit 18%, abandonnent leur projet à la suite du contact en PAI. Ce n'est pas choquant qu'un certain nombre de personnes passant par le PAI parce qu'ils avaient eu une vague idée en regardant une émission de télé ou autres abandonnent parce que leur projet n'était pas assez mûr. Mais si l'aide à l'émergence du point ci-dessus était améliorée, certains pourraient sans doute être conservés dans le dispositif.

9000, 43%, passent à la prochaine étape et sont orientés vers le CEPPP, dont 87% en vue de demander une DJA et 13% hors DJA (accès possible aux plus de 40 ans pour une partie du parcours ce qui est logique mais ne simplifie pas la lecture des flux). On peut considérer que ce n'est pas assez. Mais il est possible et probable qu'on en récupérera davantage à l'issue de la phase de maturation [ce que l'on ne mesure pas] que l'on doit accompagner dans la durée. Il faudrait plus de souplesse, de personnalisation. Ne pas donner l'impression d'un continuum obligatoire (aller jusqu'au bout du parcours sinon rien).

Sur ces 9000, seulement la moitié auront un PPP agréé puis validé une année donnée mais il y a des effets cohortes qui ne permettent pas aujourd'hui une vision complète de toutes les personnes qui s'installeront in fine en intégrant les projets retardés.

Parmi les installés, les plus de 40 ans prennent plus de place parce qu'il y a beaucoup de **reconversions professionnelles. Et dans les deux sens, vers et depuis l'agriculture**. On ne peut plus dire à un jeune de 30 ans, tu vas travailler 35 ou 40 ans sur ton exploitation. Dans le cadre des assises du travail, j'ai présidé le groupe sur le rapport au travail et on voit bien que les jeunes aujourd'hui ne se projettent plus sur des durées très longues sauf pour certains emplois très promotionnels. Il faut offrir cette perspective de reconversion avant la retraite, sans que ce soit perçu comme un échec, à des exploitants qui auront travaillé 20 ans sur l'exploitation et qui ensuite auront peut-être envie de faire autre chose.

C'est un élément qu'il faut avoir en tête y compris dans les procédures d'installation dans les formes sociétaires qui sont privilégiées actuellement, dans des statuts qui permettent de partir plus facilement.

En conclusion, quelques **propositions en ce qui concerne l'Installation** :

- Mobiliser de nouveaux viviers de futurs actifs agricoles. Le vivier est de moins en moins à la campagne, et le lien à l'agriculture est de plus en plus distendu par rapport aux générations précédentes.
- Renforcement de la formation initiale et des passerelles avec l'Education Nationale
- Soutenir la diversité des profils, des projets d'installation (plus résilients). L'installation est un bon moment pour se poser les questions cruciales d'orientation, voire de réorientation d'une exploitation reprise ce qui peut poser des problèmes avec les cédants.
- Accompagnement renforcé, professionnalisé et coordonné : personnaliser et accompagner dans la durée (de l'émergence aux espaces tests jusqu'au suivi post-installation)
- Mieux prendre en compte les conditions sociales : pénibilité, organisation et temps de travail, congés, remplacement, travail en commun, logement... Nécessaire pour faire face à une forte concurrence intersectorielle sur le marché du travail.
- Point d'accueil unique. Unique mais ouvert, ouverture à la pluralité des acteurs. Et pas uniquement finalisé par la DJA. En favorisant un dialogue à l'échelle départementale, et en permettant à ce dialogue d'exister avec des financements adaptés aux différentes structures, et une coordination régionale.
- Observatoire National Installation (ONIT)
- Gouvernance renouvelée et renforcée, conférence des financeurs. Il faut une coordination pour répondre aux enjeux nombreux, sociétaux, liés à l'agriculture.
- Vers quels modèles d'agriculture ? Il n'y a pas à trancher sur un modèle unique. Consensus sur la diversité.

Propositions sur la Transmission :

- Le foncier : un enjeu majeur (accès, financement, portage...). Relatif consensus sur l'existence d'une réglementation nationale sur le foncier, favorable aux exploitants et qui maintient le prix français bien loin de celui des pays voisins.
- Point d'accueil unique formation installation transmission. Afin de gérer le décalage entre l'offre et la demande, de mieux accompagner les cédants qui proposent parfois des exploitations (exemple des exploitations d'élevage de l'Ouest) loin des moyens et des projets initiaux des porteurs de projet et de favoriser les transmissions
- Nécessité de transparence : un diagnostic transmissibilité à 360°, enrichi, à la fois pour le cédant mais aussi le repreneur
- Nécessité d'une anticipation, même si nombre de transmissions résultent d'accélération peu prévisibles (accidents de la vie,...)

Propositions Investissements/financement :

- Enjeux d'investissements
 - Pour réussir les transitions agroécologique (accord de principe, mais qui met-on vraiment ?) et socio-économique
 - Mobiliser des moyens financiers pour investir dans la formation (c'est un investissement) et l'accompagnement de projets
 - Outils de portage (utile, mais qui concerne moins de 5% des installations aujourd'hui)
 - Immatériel pour mieux gérer la pénibilité qu'il faut prendre en charge et réduire
- Mieux couvrir les enjeux
 - Développer des possibilités d'installation plus progressive, adaptées aux nouveaux publics
 - Statut des entreprises à faire évoluer

- Rôles et implications croissantes des acteurs des Territoires, notamment pour certaines formes d'installation
- Apporter des garanties financières
- Comment orienter l'action publique ?
 - Gestion des aléas et garanties
 - Fiscalité et dispositifs sociaux
 - Priorisation de certaines filières ayant plus de difficultés et de besoins ? Pas de consensus dans la concertation PLOA.

Questions-réponses avec les participants.

Cécile Gazo (ENSAT) : Quelle est l'**origine des financements qui accompagnent les installations en dehors du secteur agricole** (avec des montants 5 fois plus élevés par actif) ?

Jean-Marie Marx : des fonds publics plus conséquents (en agriculture on est peut être en fait à moins de 1000€, plutôt 600€ pour le parcours préparatoire) avec par exemple Parcours Créateur d'Entreprise (environ 3000 €/actif). On peut monter à 5000 € avec des fonds régionaux voire des fonds privés (ou en partie, exemple Initiative France), et ce sans compter la formation. Vivéa finançait des stages d'émergence pour des non cotisants mais a dû arrêter. Les structures concernées se sont trouvées sans financement et l'Etat n'a pas pris la relève. Alors que toute cette partie émergence est essentielle pour attirer un nouveau public et augmenter ses chances de réussite...

Les possibilités de soutien à la reconversion professionnelle existent mais elles sont mal connues. Notamment parce que le ministère de l'agriculture a souhaité développer ses propres dispositifs. Le Parcours de Créateur d'entreprise agricole existe mais concerne 400 personnes/an voire moins. L'ouverture à des dispositifs génériques serait un plus.

Vincent Jannot (Terre de Liens) confirme que l'importance quantitative du portage est faible. Et qu'il est plus difficile et coûteux de monter et d'instruire les dossiers que de lever des fonds (25 M€/an chez Terre de Liens, ce qui reste néanmoins très faible en moyen d'intervention sur le foncier). Une **aide à l'instruction des dossiers de portage** serait bienvenue.

Question : y a-t-il des possibilités de mobiliser le **Fonds Social Européen** (crédits français non entièrement consommés) ?

Jean-Marie Marx : peut-être mais c'est encore un domaine dans lequel l'administration de l'agriculture est trop loin du ministère du travail et des politiques sociales transversales et génériques. Cela supposerait un travail en amont, y compris avec la profession agricole.

Noémie Termeau (Chambre d'agriculture France) précise que du côté agricole, des sollicitations répétées ont été réalisées, notamment au niveau national, pour engager des **relations avec d'autres organismes** mais sans succès. Jean-Marie Marx confirme l'existence d'un problème de part et d'autre, et pas qu'agricole, d'un manque d'habitude de contact avec Pôle emploi par exemple et d'organisation de la profession agricole (ANEFA,...).

Analyse compréhensive de la multiplication des initiatives volontaires de soutien à l'installation.

Cécile Gazo (doctorante en sociologie Institut National Polytechnique de Toulouse)

Un premier temps d'échange a porté sur **l'évolution du profil des porteurs de projets**. C'est un objet que C. Gazo n'a pas étudié directement dans sa thèse, mais qu'elle a vu par les yeux des organisations.

Il y a des signaux un peu contradictoires et composites sur le sujet. 13000 installations par an est un chiffre assez stable, au moins depuis 2010 ; et le pourcentage de hors cadre familiaux dans le Recensement agricole est de 33%. Il y a une petite progression qui n'est pas si spectaculaire, à la différence de l'espace médiatique où c'est un marronnier de la presse généraliste. Il y a une diversité des figures, entre les personnes qui portent des projets romantiques, entrepreneuriaux, ou bien collectifs et militants. Il y a un spectre très large de personnes qui veulent être installées, ce qui complique finalement la tâche des structures. Comment accompagne-t-on en fonction de la trajectoire personnelle ? C. Gazo ajoute la variable de la formation et de l'expérience, qui ne superpose pas à l'appartenance au milieu agricole.

Les porteurs de projets étudiés par C. Gazo avant sa thèse, résidaient à Paris, ce qui effectivement est un biais important en termes de représentativité, mais ce n'était pas l'objectif. Cela peut expliquer la forte orientation des porteurs de projets vers la transition agro-écologique, alors qu'on retrouve une plus grande diversité de profils dans des études menées dans le Grand Ouest par exemple.

Un deuxième temps d'échanges a porté sur **les dispositifs d'accompagnement et notamment de financement des installations**.

Si les initiatives volontaires ont pour l'instant abouti à un nombre d'installations limité, elles montrent des logiques qui sont à l'œuvre et qui vont prendre de l'ampleur selon C. Gazo. Concernant la question du financement par les banques des différents modèles d'installation, C. Gazo évoque l'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF) qui est sorti en 2020, qui est très peu connue à la fois de la recherche et du monde professionnel. Elle garantit des prêts bancaires pour les personnes qui s'installent notamment. Cela incite les banques à soutenir les projets assez fragiles, qu'elles ne soutiendraient pas classiquement s'il n'y avait pas cette garantie bancaire.

La posture d'accompagnement est un autre enjeu important pointé dans les échanges. Il fait apparaître des positionnements différents, entre la start-up qui fait du clé en main et un accompagnement tourné vers l'autonomisation. Sur ce point, C. Gazo a traité des nouvelles initiatives et non des acteurs historiques. Elle connaît bien les accompagnements proposés par ces nouvelles initiatives mais ne peut pas les comparer avec les acteurs historiques en l'absence d'une méthodologie pertinente comme l'observation participante. Elle a cependant étudié le positionnement respectif de ces acteurs, et mis en lumière les influences en miroir entre ces acteurs historiques et ces nouveaux acteurs. Elle a observé des logiques de partenariat, de mise à l'écart ou de mise à distance qui dépendent notamment de l'échelle géographique, du rapport aux collectivités locales (avec l'enjeu pour les acteurs historiques de conserver sa légitimité auprès des pouvoirs publics financeurs), et aux organisations professionnelles locales. Chacun a sa stratégie pour arriver à se faire entendre et se faire accepter dans ce milieu où il faut quand même faire ses preuves pour arriver à se faire une place, que ce soit sur le financement, la légitimité et *in fine* l'attrait pour les porteurs de projets.

Le dernier temps des échanges a porté sur **la question de l'orientation de l'installation**. Est-ce que ce sont les banques qui vont orienter et gouverner l'installation en accordant ou pas les prêts, ou à certaines conditions en demandant des garanties ? Est-ce que ce sont les coopératives qui vont apporter justement ces garanties, mais aussi des cahiers des charges par de la contractualisation ? Vont-elles accompagner certains profils de jeunes plutôt que d'autres ? Est-ce que ce sont les régions qui vont orienter

l'installation ? On sait qu'il y a des régions qui mettent certaines conditions pour avoir accès au fonds de garantie, au fonds d'investissement, au prêt à taux 0 ... C. Gazo n'a pas une réponse globale à cette question, mais indique que l'État n'est plus l'acteur central. Effectivement les conseils régionaux jouent un rôle important, ainsi que le citoyen qui va pouvoir choisir quel dispositif il veut soutenir. La question est de savoir s'il faut une impulsion centrale.

Les échanges se poursuivent sur la conception d'« **installer quelqu'un** ». Selon une intervention, l'agriculture est un secteur où on ne sait pas faire, comme pour les médecins et les vétérinaires, et par ailleurs on ne gouverne pas l'installation et le remplacement des boulangers ou des bouchers. Cette question renvoie à des politiques structurantes, qui sont des politiques de l'alimentation, des politiques agricoles, des politiques d'intérêt général. On a jusqu'ici peu parlé des politiques publiques et de l'analyse des politiques publiques.

C. Gazo rappelle que depuis les années 1960, il y a une politique dédiée à l'installation, organisée autour de la dotation jeune agriculteur. Aujourd'hui, le fait que tous les acteurs se positionnent sur la formation, la reconnaissance, et également l'alimentation fait exploser cette politique dans le sens où elle ne contient plus les dispositifs les plus pertinents. Est-ce vraiment la question de l'installation qui se pose, sachant qu'il faut toujours la raccrocher vraiment au système d'exploitation mis en œuvre ? Quoi qu'on en dise, les systèmes d'exploitation ne sont pas prévus pour y entrer et en sortir facilement. Il est peut-être plus simple juridiquement et économiquement d'ouvrir un cabinet du médecin, que de monter une exploitation, réunir à la fois les capitaux fonciers, les capitaux économiques, la formation. La question de la formation se pose différemment entre les agriculteurs et les médecins, puisqu'on peut s'installer en agriculture sans diplôme et sans les aides liées.

Spécificités sectorielles: difficultés de la plupart des secteurs de l'élevage pour renouveler leurs actifs, Christophe Perrot
Et Dynamiques d'installations en élevage : analyse des points de vue des acteurs du système socio-économique d'un territoire. Mickael Lardenois (Chambres Agriculture France).

A la demande de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE) et des interprofessions lait et viande des espèces bovine ovine, caprine (CNIEL, INTERBEV, France Brebis laitière, ANICAP), l'Institut de l'Élevage analyse depuis quelques années les spécificités de l'élevage de ruminants et de ses différentes composantes par rapport au sujet du renouvellement des actifs.

Une grande partie des spécificités provient du fait que **le contraste est de plus en plus fort entre la main d'œuvre mobilisée par des exploitations qui n'ont pas d'élevage, qui n'ont que des productions végétales et les exploitations avec élevage, notamment de ruminants**. Dans les exploitations sans animaux au recensement agricole 2020, 47% de la main d'œuvre en équivalents temps plein correspond à des salariés permanents ou saisonniers et 74% des travaux délégués aux ETA, CUMA et autres prestataires le sont par ce type d'exploitation. Donc ces productions végétales reposent de plus en plus sur le salariat et la sous-traitance des travaux des cultures, en mobilisant des actifs dans et autour des exploitations.

A contrario, l'élevage de ruminants est basé sur la main d'œuvre familiale ou a minima non salarie et est difficile à externaliser pour ce qui concerne le coeur des activités d'élevage (soin et alimentation des animaux, traite). 14% des Equivalents temps plein de ces exploitations sont salariés et il y a donc une forte sur-représentation de l'élevage dans l'emploi de main d'œuvre familiale. L'élevage de ruminants (de dimension significative), c'est 37% des exploitations mais 50% des ETP familiales de l'agriculture française.

Compte tenu de cette faible délégalité des travaux d'élevage et au manque d'alternatives (si ce n'est la robotisation, en cours, de la traite) dans le contexte socio-économique de la France actuelle, **l'élevage de ruminants est en première ligne pour affronter le choc démographique d'une génération, massivement installée dans les années 1980-90, qui est bel et bien sur le départ.** Dans le même temps, les actifs qui rentrent ou sortent désormais de la profession, le font selon des modalités plus variées (installations tardives, départs précoces, carrières courtes) qu'un engagement à l'échelle d'une génération (30 ans).

Les projections démographiques montrent ainsi que 50% des producteurs, notamment de bovins, seront partis dans moins de 10 ans et sont en train de partir avec des conséquences notables dès à présent en termes de décapitalisation (baisse du nombre de vaches laitières et allaitantes) et de réduction des productions de lait et de viande bovine.

Ce moteur démographique qui agit sur les filières bovines en particulier est lié à un afflux de départs provoqué par le vieillissement des chefs d'exploitations, et non pas à une chute du nombre d'installations, combiné avec les plus faibles taux de remplacement des départs de toute l'agriculture française (de l'ordre de 40% pour les éleveurs laitiers et 50% pour les éleveurs bovins viande spécialisés sur la dernière période).

Ces taux de remplacement des départs sont particulièrement faibles par rapport la moyenne générale communiquée par la MSA qui est de 79% en intégrant à juste titre les ETA qui se développent en lien avec la sous-traitance croissante et donc l'externalisation de travaux autrefois effectués par des chefs d'exploitation agricole.

Le secteur de l'élevage de ruminants présente la particularité de regrouper les plus faibles et les plus élevés de ces taux de remplacement, notamment avec 109% pour le secteur ovin-caprin. Ces différences reflètent des différences d'attractivité d'origine multifactorielle: d'accessibilité au foncier et à des exploitations parfois de grande dimension, de différences de rentabilité, d'investissements en capital, d'exigences en travail, d'image des différents secteurs.

Le/les secteurs de l'élevage de ruminants présente un déficit de rentabilité chronique par rapport aux autres productions, en occupant les quatre dernières places du classement sur 10 ans, mais ces écarts de rentabilité ne suffisent pas à expliquer les écarts de taux de remplacement. La rentabilité est faible en ovin-caprin et le taux de remplacement fort alors que c'est l'inverse pour le secteur porcin (proche de 50% de taux de remplacement contrairement à la volaille).

Un paradoxe, révélé par le recensement agricole, tient au fait que, bien que le problème démographique soit plus aigu et pressant en élevage, les éleveurs sont nettement moins âgés que les agriculteurs sans élevage. Il y a 23% d'agriculteurs sans élevage de plus de 63 ans contre 8% des éleveurs. C'est lié aux fins de carrière qui peuvent être tout à fait différentes entre secteurs en fonction de l'astreinte du travail (forte et ressentie comme telle par les éleveurs laitiers qui commencent à partir massivement dès 60 ans) et des possibilités de recours au salariat et à la sous-traitance.

Une autre caractéristique très présente dans le secteur de l'élevage, quoique moins exclusive, tient à la diversité des formes d'agriculture pratiqués par les récents installés. A titre d'exemple, elle est particulièrement forte dans le secteur de l'élevage de vaches allaitantes dans lequel la diversité des installations évoque une situation duale caractérisée par deux modes d'installation principaux sur la période 2010-2020 : l'insertion dans un collectif de travail (2.8 ETP) de type GAEC de grande dimension (211 ha, 128 vaches allaitantes) dans le cadre d'installations essentiellement familiales (15% d'installations hors cadre familial, soit l'un des plus faibles taux de l'agriculture française) ou l'installation en individuel avec des fermes nettement plus petites et une fois sur deux avec une double activité du chef d'exploitation (le secteur bovins viande est un des plus concerné après l'installation en céréales).

En nombre d'actifs, ces deux modes d'installations sont relativement comparables mais pas en termes de nombre de vaches allaitantes « relancées » par ces installations : 400 000 vaches pour les installations en GAEC contre 60 000 pour les double actifs. Les filières longues sont particulièrement sensibles à ces différences de dynamiques en termes de nombre d'actifs et en termes d'activité générée par certains de ces actifs, qui peut être très faible.

Face au déficit de renouvellement des actifs non salariés en élevage, plusieurs pistes de solutions ont été esquissées pour améliorer la situation :

- **Augmenter la part de Hors Cadres Familiaux (HCF)**, en favorisant des démarches progressives et le droit à l'essai/l'erreur pour les formes sociétaires. Dans les secteurs dans lesquels la proportion d'installation HCF est plus élevée (caprins surtout où ils sont majoritaires ; ovins), les taux de remplacement des départs sont bien plus élevés qu'en bovins (1/4 de HCF)
- **Faciliter encore les insertions progressives à partir d'un statut de salarié (dans ou autour des exploitations, y compris service de remplacement) ou d'apprentis.** L'apprentissage forme plus au métier d'éleveur (18,5% des apprentis de 2010 sont devenus agriculteurs dont 15% éleveurs, y compris coexploitants en GAEC) que de salarié agricole (14% dont 9% en exploitation avec élevage). En élevage, la porosité est plus forte entre les statuts de salarié et (co)exploitant que dans d'autres secteurs (viticulture par exemple).
- **Rendre le métier plus attractif pour les jeunes femmes** et susciter l'intérêt de l'autre moitié de la population active française car les secteurs qui remplacent bien les départs sont ceux qui attirent les jeunes femmes (typiquement le secteur caprin fromager fermier dans lequel la parité est parfaite).
- **Reconnaître et conforter les exploitations en double activité** (avec activité extérieure) avec logique agricole et gestion autonome alors que cette double-activité est un impensé du débat politique agricole français, par rapport à d'autres pays européens (Allemagne, Irlande) ou extra européen (USA) et que, surtout, près d'une installation individuelle sur 2 en bovins viande et ovins viande l'est avec double activité, comme 58% des installations à la MSA en grandes cultures.

Ces analyses pour le secteur de de l'élevage ont été remobilisées lors du montage du projet RENOUEUR pour constater que le terme de renouvellement des actifs reflétait plus complètement la situation actuelle avec une montée en puissance et une diversité du salariat mais aussi le contraste entre une génération qui est bien sur le départ et les projets de carrière plus variés des nouveaux entrants qui ne veulent pas tous s'engager pour la totalité de leur carrière professionnelle dans le cadre de ce qui est parfois qualifié de « banalisation » (moins de spécificité par rapport aux autres secteurs) des métiers agricoles (installation tardive après une autre activité, départs précoces, carrières courtes).

Lorsqu'il est posé par les acteurs économiques des filières agricoles, le terme de renouvellement peut renvoyer de fait, non pas à celui des générations, ni même des actifs mais à un « renouvellement » de la production (en volume), voire des modèles de production.

On a donc **un débat protéiforme qui cache un double décalage.**

Entre les souhaits des nombreux candidats à l'installation et l'offre de ferme ou de plus en plus souvent de place à reprendre dans une forme sociétaire puisque les secteurs bovins sont très marqués par l'importance des GAEC. S'installer en production laitière aujourd'hui, c'est presque 3 fois sur 4, intégrer un collectif de travail existant ce qui n'est pas l'inclinaison première des HCF.

Entre les projets agricoles des récents installés qui privilégient à la fois des secteurs de production mineurs pour l'agriculture française avec des formes de commercialisation directe et les attentes des filières longues pour approvisionner les outils de transformation, alimenter la population française (en masse), voire exporter.

Pour tenter de concilier ces différents objectifs qui sous-tendent la problématique du renouvellement, l'Institut de l'Élevage a contribué à la rédaction d'un Livre Blanc articulé autour de 3 groupes de propositions :

- **Mieux accompagner, mieux conseiller, mieux former,**
- **Encourager la transmission et faciliter l'installation avec la proposition de nouvelles mesures** sur le plan juridique, fiscal, réglementaire et économique
- **Recréer du lien entre l'élevage et la société** pour faire face à une moindre acceptabilité sociétale de certains modèles d'élevage (en lien avec leur taille et la possibilité de sortie des animaux) voire exceptionnellement de tout l'élevage.

La présentation de Michael Lardenois, des Chambres d'agriculture, adopte un point de vue complémentaire avec une entrée non plus verticale, par « filière », mais par territoire avec une étude en cours sur « **Dynamiques d'installations en élevage : analyse des points de vue des acteurs du système socio-économique d'un territoire** » qui sera restituée dans un webinaire le 8 décembre 2023.

Cette étude a été menée à 2 niveaux d'analyse, celui des régions programmes qui va aboutir à une analyse transversale des 13 régions, et celui de 3 territoires restreints qui ont été sélectionnés pour leur diversité: le sud-est du Finistère, le parc national de forêts donc en Haute-Marne et Côte d'Or et le Bourbonnais dans l'Allier.

Les axes d'analyse à l'échelle régionale portent sur les dynamiques d'installation, les profils des porteurs de projets et les projets d'installation, les freins et leviers à l'installation, les réseaux d'acteurs et les moyens d'accompagnement mis à disposition.

A titre d'exemple, l'accès au foncier est un frein qui a été cité dans l'ensemble des régions. 10 régions sur 13 ont mis en avant un effet de concurrence entre les projets d'installation et les projets d'agrandissement. 7 régions ont évoqué le prix élevé du foncier qui est un frein à l'accès au foncier pour les porteurs de projets. 5 régions ont mis en avant des problèmes plutôt d'ordre humain, des problèmes relationnels entre les propriétaires fonciers et les porteurs de projets, qui va alourdir, qui va rendre difficile l'accès au foncier lors des transmissions. Et enfin, dans une région, l'accent est mis sur les aides surfaciques de la PAC qui exacerbent la concurrence et la pression foncière.

A l'échelle de territoires plus restreints, on s'est rendu compte qu'il y avait une grande diversité de points de vue sur les projets et sur la perception des « dynamiques » d'installation, mais également une grande diversité d'actions de la part de ces acteurs du territoire. Et que la nature des actions menées influençait la lecture et la caractérisation du phénomène étudié (l'installation et ses éventuelles difficultés locales).

Analyse des politiques foncières et initiatives foncières innovantes en Europe et principaux enseignements du projet RURALIZATION.
William Loveluck, Terre de Liens. (présentation faite au comité de pilotage le 7 décembre 2023).

Parmi les différents éléments permettant de favoriser la régénération des espaces ruraux, le projet Ruralization s'est attelé à analyser les différentes politiques foncières des États-membres de l'Union Européenne, afin de déterminer dans quelle mesure elle favorisait ou non l'accès à la terre pour de nouveaux entrants, ainsi que différentes initiatives foncières innovantes en Europe.

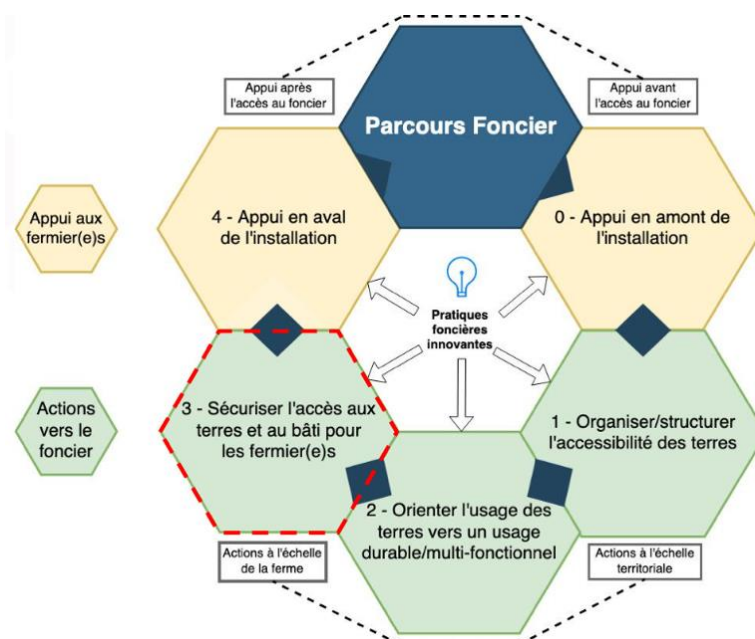
Concernant les **politiques foncières**, différents degrés de sécurisation des régimes fonciers coexistent en Europe, ils vont de contrats d'entreprise relevant d'une liberté contractuelle totale à des régimes très

sécurisés (à l'image du statut du fermage en France) offrant une grande sécurité d'usage du foncier avec une éventuelle transmissibilité patrimoniale. Les cadres juridiques autour de la préservation du foncier montrent que les terres agricoles bénéficient quant à elles d'une protection très limitée, dans la mesure où la priorité est souvent donnée au développement des villes et des infrastructures. La plupart des instruments régulant les transferts de baux et de propriété facilitent quant à eux la consolidation des exploitations agricoles en place sans donner une priorité centrale aux installations en général et aux nouveaux entrants en particulier. Si peu d'instruments visent à fournir un accès privilégié aux nouveaux entrants, certaines combinaisons d'outils et de programmes d'action territoriaux peuvent, dans certains cas, donner de bons résultats en termes d'accès à la terre pour de nouveaux entrants, mais ces approches sont loin d'être généralisées. Un exemple positif de tel dispositif dans le cas français est le conventionnement entre la SAFER et certaines collectivités pour la mise en place de stockage foncier : la SAFER achète des terres lorsque l'opportunité se présente et les stocke afin d'éviter les interventions rapides habituelles sur le marché et afin de diriger la transaction vers un projet qui réponde à une politique agricole locale déterminée (faciliter l'accès à la terre pour de nouveaux entrants, maintien de l'AB, préservation de l'élevage...). Ce dispositif trouve toutefois ses limites dans le fait qu'il ne permet pas d'agir sur les baux et qu'il reste dépendant de la volonté locale des collectivités dans sa mise en œuvre.

Au regard de ces différents constats, il semble nécessaire d'améliorer les outils et dispositifs existants et de généraliser certaines bonnes pratiques. En effet, les nouveaux entrants trouvent souvent de meilleures solutions pour l'accès à la terre en dehors des mécanismes classiques de marché et des dispositifs fonciers actuels.

Concernant les **initiatives foncières innovantes**, elles correspondent à la mise en place de processus visant à l'émergence de nouveaux modes de gestion des terres agricoles (forme de la propriété et mode de collecte des ressources, forme de la relation se nouant avec la structure porteuse et le fermier, intégration dans la gouvernance foncière locale...) et à leur appropriation par des parties prenantes et la société. Ces initiatives émergent pour répondre à diverses problématiques, par exemple : concentration du foncier et marchés fermés ; déconnexion croissante entre prix des terres et rentabilité de l'agriculture ; difficulté de transmission des fermes (d'un point de vue économique mais aussi pour des raisons socio-culturelles) ; insécurité foncière (baux peu sécurisés) ; la difficulté de soutenir des systèmes agricoles ne reposant pas sur l'extension foncière de la ferme.

La comparaison européenne de ces initiatives a permis de regrouper leurs modalités d'actions à travers ce que nous avons appelé le « parcours foncier » (cf schéma ci-dessous). Nous remarquons en effet qu'elles essaient toutes de prendre en charge, de façon distincte selon les contextes, des actions qui se situent en amont, pendant et en aval de l'installation.



0 - En amont les innovations essaient notamment d'appuyer la formation et le test d'activité et de renforcer l'intégration dans le tissu local ;

1 - Elles orientent l'accessibilité des terres en travaillant sur la préservation des terres agricoles, les documents d'urbanisme, en appuyant aussi la transmission des terres ou en répertoriant des opportunités foncières ;

2 - Elles essaient d'orienter les terres vers un usage durable/multi-fonctionnel en conditionnant l'accès à la terre au respect de certaines pratiques, en priorisant certains usages ou usagers ;

3 - Elles sécurisent l'accès, avec par exemple : l'accès à des terres publiques, des acquisitions collectives, des baux sécurisés, un travail sur le portage foncier ;

4 - En aval, elles travaillent à viabiliser les petites structures (et à contrer le besoin d'expansion des fermes ou les dynamiques de concentration) par : l'appui à la commercialisation ou la diversification, formation au long-cours, etc.

Ces initiatives agissent sur un seul bloc ou quelques blocs, mais parfois elles essaient de prendre en charge tout le parcours ou de développer des partenariats permettant d'avoir des actions cohérentes sur tous les aspects du parcours. Elles agissent toutefois souvent en milieu « adverse » pour deux raisons : 1) car la structuration du marché foncier ne leur est pas favorable pour opérer (prix, opacité, processus d'allocation) ; 2) car elles ne bénéficient pas nécessairement des ressources politiques et financières nécessaires pour agir dans un contexte de pouvoir asymétrique. Elles construisent toutefois leur légitimité en développant une forme d'expertise locale, en mettant en œuvre des solutions concrètes et visibles sur le terrain et en nouant certaines alliances avec des partenaires locaux (parfois issus de la société civile) et extra-territoriaux. Au regard de l'adversité des contextes, certains types de fonciers sont surreprésentés dans les opérations : 20% des initiatives documentées opèrent sur du foncier public (notamment en zone péri-urbaine) et ces initiatives accèdent plus facilement à des terres utilisées par ou appartenant à des membres des réseaux connectés à ces initiatives. Pour se développer, ces initiatives s'appuient sur les différents leviers du changement d'échelle : diffusion/adaptation géographique par le biais de communautés de pratique réadaptant les modèles et les principes développés ailleurs (transfert/adaptation d'innovations) ; institutionnalisation des pratiques et renforcement de la considération politique au niveau local et national ; changements culturels dans la gouvernance foncière et mobilisation d'un narratif rassembleur et répondant à certaines attentes

sociétales autour du foncier agricole. Dans ce narratif comme dans leurs actions, ces initiatives foncières tentent d'opérer sur le foncier de façon systémique et en prenant en compte une pluralité d'enjeux : production agricole respectueuse de l'environnement et à destination de circuits locaux ; gestion des ressources naturelles au sens large ; création d'emplois locaux et enjeux de cohésion sociale et territoriale.

Débat avec les parties prenantes sur les freins à l'installation et les leviers d'action, l'explicitation des points de consensus et de dissensus.

Introduction à partir d'un exposé retraçant les échanges dans RENOUER (catégories de frein, leviers envisagés, points de consensus et de dissensus, identification des angles morts).

Christophe Perrot et Jade Ballot

En complément du diaporama, voir l'article réalisé pour le colloque SFER juin 2024

Ballot J., Perrot C., Melot R., Anzalone G., 2024. Quelles visions partagées entre les acteurs de l'accompagnement concernant les freins et leviers à l'installation : une analyse sociologique des consensus et dissensus au regard des juridictions professionnelles. [Communication](#) au colloque de la SFER *Les exploitations agricoles et les métiers en agriculture: Évolutions, transformations, perspectives* à l'ESA d'Angers, 6-7 juin 2024. [Diaporama](#).

Table ronde sur la diversité des installations et des projets des nouveaux entrants en agriculture: mieux la comprendre pour mieux l'accompagner.

1. Parties Prenantes. CDA France (Loïc Guines), JA (Jérémy Dufils), Trame (Eric Charbonnier), Gaec et sociétés (Romain Quesnel).

Réactions des parties prenantes (terme utilisé pour désigner les organismes non directement partenaires du projet RENOUER mais ayant exprimé le souhait lors de sa construction d'être consultés en cours de projet) à la présentation de Jade Ballot sur l'identification des dissensus et consensus entre partenaires.

Réactions de Loïc GUINES (président de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine, en charge du dossier Installation-Transmission pour la Bretagne)

Sur l'administration des formations agricoles : « *Y'a un sujet qui m'a fait sourire, quand on dit que les présidents de chambres avaient la main sur les conseils d'administration et puis en gros les programmes ...j'ai participé à des conseils d'administration d'un lycée public à côté de chez moi, et déjà la présidence en général c'est quelqu'un du conseil régional, un élu (...)* et j'ai plus souvent entendu les profs se plaindre du manque de moyens auprès du proviseur. Je dirais que rarement on a parlé des programmes. Très honnêtement **le monde agricole comme d'autres professions a de plus en plus de mal à être représenté dans de nombreuses instances et c'est pas différent pour un conseil d'administration d'une école. Le rôle d'un administrateur dans une école est compliqué. On n'y est pas assez préparé. Il faudrait essayer de prendre du recul par rapport à nos idées.** »

Sur les Points d'Accueil Installation (PAI) et l'ouverture de la Chambre à de nombreux profils de PP : « *En Bretagne c'est peut-être pas parfait, on n'est sûrement pas toujours d'accord mais je dirais que à la Chambre à Rennes on est ouvert à tout le monde et à tous les réseaux, ça a le mérite d'exister (...)* parce que quelque part il y a une certaine neutralité. **Alors je dis une certaine neutralité, c'est**

large hein, mais quel que soit le profil du jeune qui arrive, ou du moins jeune, et ben il a le choix d'être accompagné par qui il a envie, car justement il y a une certaine neutralité. (...) Ce sont juste des gens parfois qui a un moment ont pensé à l'agriculture, ils ont rêvé la nuit puis le matin ils se réveillent « Ah mais j'ai eu une intuition, l'agriculture, ça pourrait m'attirer » ce n'est pas que ça, mais c'est aussi ça. Et donc je trouve que c'est déjà bien qu'ils viennent vers un point d'accueil comme ça pour se rendre compte des questions qu'ils doivent se poser»

Sur l'attractivité des métiers : « On voit en Bretagne au moins au point accueil installation, on accueille près de 2500 candidats et futurs candidats potentiels à vouloir s'installer ou qui ont pensé à un moment à l'agriculture. Et officiellement on en installe dans ce qu'on appelle installations aidées à peu près 500, et on arrive à 650 parce que y'en a qui ne passent pas ou pas entièrement par ce parcours, et pour moi il faudrait qu'on arrive à en accueillir 5000, quand je vois le potentiel de fermes qui sont à reprendre (...). En Bretagne, on a des exploitations moyennes qui sont toutes transmissibles, qui devraient toutes être transmissibles. Mais pour moi c'est **qu'on manque de candidat pour ces fermes, très clairement, enfin faut pas qu'on se voile la face derrière d'autres arguments, on manque de candidats, c'est comment on va chercher dans les écoles, y compris dans les écoles d'ingé agro.** »

Sur les personnes qui quittent les PAI : « En Bretagne on a essayé avec les CIVAM d'approfondir justement ces profils qui arrivent chez nous et puis qui n'ont pas concrétisé un projet d'installation, ce qu'ils deviennent... car pour certains... ils se disent que c'est trop d'engagement, et quel que soit le modèle, quelle que soit la production, c'est au minimum une petite entreprise quand même et donc ils sont pas forcément perdus, ils vont peut-être revenir 2 ans après. Pour moi, ce point accueil installation il est très important pour les encourager à continuer ou à revenir dans le monde agricole et à réfléchir au mot agricole. »

Réactions d'Eric CHARBONNIER (directeur de TRAME qui a 2 missions : recherche action/ centre de ressources et d'accompagnement de groupes d'agriculteurs et de conseillers pour les aider dans les transitions actuelles).

La question du renouvellement des générations/actifs n'est pas nouvelle : « moi j'ai commencé ce travail il y a une vingtaine d'années, ce qu'on a dit ce matin on aurait pu le transposer il y a une vingtaine d'années, **la question des HCF elle a 35 ans.** On mettait en œuvre le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales PIDIL pour faciliter ces installations de jeunes non issus du milieu agricole. Christiane Lambert, présidente des JA, avait lancé l'objectif une installation pour un départ. »

La question de la transmission. L'accompagnement à l'émergence des projets et l'accompagnement des porteurs de projets sont très importants mais celui des cédants également. « Un cédant, il n'est pas cédant quand il arrive, **il faut le construire comme un cédant, c'est tout un travail,** et c'est entre 2 et 3 ans pour faire émerger le projet de cession, et un cédant qui n'a pas de projet il ne cède pas, et à mon avis il y a un point clé par rapport à ça. ». Développer la capacité à se projeter et à faire autre chose.

L'accompagnement de tous les porteurs de projet. « **il y a finalement la moitié des gens qu'on rencontre dans les points accueil installation qu'on ne retrouve pas après à l'installation, c'est vers 8000 personnes par an. Qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là qui sont potentiellement des porteurs de projet ? Il y a un dispositif qui manque,** alors qui commence d'exister avec certaines sociétés coopératives ou même des start-ups, hein, qui s'en occupent je crois. Je pense que la nature a horreur du vide et quelque part c'est dire que ces gens-là qui ne sont pas accompagnés par nos organisations professionnelles agricoles, ils vont trouver ailleurs des soutiens, donc là **il y a un travail à faire et RENOUER est bien placé pour le faire.** »

L'explosion de la diversité des modèles d'installation. Notamment collectifs : « En agriculture, les GAEC existent depuis les années 60, mais ils ont **tendance à se développer, à se complexifier avec des**

statuts nouveaux des SCIC, des SCOP... J'ai rencontré il n'y a pas longtemps dans le cadre d'un projet qu'on anime avec les ONVAR, le projet RECOLTERA on a vu une SCAEC, je ne savais même pas que ça existait qui regroupe 20 associés et une dizaine de salarié sur la même la même structure d'exploitation. **Donc je pense qu'il y a des innovations autour de l'installation collective qui sont en marche, sur lequel il y a besoin d'exploration.** »

Sur la formation des conseillers de l'accompagnement à l'installation : « **il y a une urgence sur la formation des conseillers** de tous bords, je ne parle pas que des Chambres, c'est tous les agents de développement qui accompagnent des porteurs de projets, qui sont là pour donner envie à des gens de s'installer en agriculture...il y a beaucoup de méconnaissances en fait notamment sur le point de vue sociologique. (...) Comment un conseiller permet cette mise en relation entre un cédant qui n'est pas forcément prêt à céder et un jeune qui est porteur d'un projet mais qui ne sait pas toujours ce qu'il veut. (...) **Je dis toujours qu'il y a deux jambes chez un conseiller, l'une qui est technique juridique et réglementaire, et il y a une deuxième jambe qui est tout le processus relationnel** qu'il faut déployer pour faire en sorte que les gens ils puissent se causer, se connaître et imaginer un projet commun, et ça c'est vrai dans l'installation individuelle comme dans les associations collectives. Et cette compétence de l'accompagnement est à décrire de façon détaillée pour améliorer l'accompagnement et la complémentarité de tous, on l'a déjà fait par le passé, mais je pense **qu'elle doit être retravaillée parce qu'elle évolue.** »

Réactions de Romain Quesnel (chargé de mission au pôle développement agricole et humain, Gaec et sociétés).

GAEC et sociétés a plus de 60 ans et répondait à un souhait de changement, qui se poursuit avec la montée en puissance de la part des chefs d'exploitation travaillant dans des formes sociétaires (aujourd'hui près des 2/3). Son histoire prouve que l'on peut encore faire évoluer la législation, le droit des sociétés, la fiscalité pour continuer à s'adapter à de nouveaux besoins qui émergent régulièrement.

Sur le métier d'agriculteur : « **Tout à l'heure il était indiqué qu'être agriculteur c'est nourrir les hommes, mais pour moi ce n'est pas que ça, car la production alimentaire est une part importante de la production agricole mais il y a aussi la production de lin textile, le chanvre, les cordages, les tanneries etc... les productions énergétiques...** »

Sur ce qui fait emploi agricole : « **Un autre point d'éclaircissement sur la notion d'emploi agricole, qui est quand même un sujet important aujourd'hui, je ne sais pas si on est tous sur la même longueur d'ondes pour distinguer les chefs d'exploitation d'une activité agricole au sens très large, et sur quel type d'emploi agricole on veut. Est-ce qu'on veut des fermiers ou exploitants agricoles fictifs, entre guillemets, avec des personnes qui font le travail à leur place (...)** parce que certains, y compris dans le monde politique ne voient pas de difficulté à ce que la production soit assurée par des ETA et par du travail à façon. Et pour d'autres c'est un grand danger aujourd'hui... »

Sur ce qui fait accompagnement à l'installation : « **ça serait bien de pouvoir redéfinir plus précisément l'accompagnement en tant que tel, le mot, qu'est-ce qu'il recouvre exactement ? (...)** On a aujourd'hui des techniciens qui sont là, on a les centres de gestion, on a l'accompagnement humain, on fait de l'accompagnement humain chez GAEC et société. Ce n'est pas la même chose, ni les mêmes personnes. Il va falloir clarifier exactement ce que l'on entend par accompagnement, sinon il peut y avoir des problèmes par rapport à la définition des politiques publiques notamment, et c'est déjà le cas en fait. »

Les candidats à l'installation et l'adaptation de l'accompagnement des PP : « **Le potentiel d'installation, pour le renouvellement des générations, il est nettement dans les formes sociétaires et les places à prendre dans celles-ci. Mais pour les jeunes d'aujourd'hui, il y a une vraie volonté de porter son projet, d'être son propre patron et autonome. C'est compliqué de vouloir s'installer en indépendant**

*et d'avoir à composer avec des personnes que je ne connais pas. Et c'est pour ça qu'on milite pour un accompagnement humain et personnel pour définir tous les tenants et aboutissants du projet. **Accueillir un jeune aujourd'hui ce n'est pas forcément remplacer l'associé sortant c'est redéfinir un projet collectif pour que chacun puisse s'exprimer et apporter son opinion et avancer ensemble, en tout cas éviter l'échec d'un jeune qui vient dans une société qui ne lui correspond pas. On est en cours d'expérimentation sur ces sujets. L'humain doit être au cœur des projets.** »*

2. Partenaires de RENOUEUR, Terres de Liens (Vincent Jannot), CIAP Pays de la Loire (Patrick Baron), FNCUMA (Hervé Bossuat), LCA (Charles Guillaume), enseignement secondaire agricole (Elodie Olivier).

Terres de Liens (Vincent Jannot)

La première chose, sur laquelle j'ai envie de réagir, c'est par rapport au président de la chambre d'agriculture d'Ille et vilaine qui dit : "y aller sans idéologie". D'accord pour le « **sans idéologie** » mais **pas sans objectif** en mettant tout sur le tapis. On vient dans un projet comme ça en tant que Terre de Liens et mouvement citoyen paysan pour défendre un modèle agricole à promouvoir. Notamment dans le cadre du renouvellement des générations qui est un enjeu dont l'importance fait consensus. Il faudrait qu'on se mette d'accord sur le nombre de paysans / paysannes que l'on veut, le nombre d'exploitants agricoles. Mais il y a quand même la question du modèle agricole face aux urgences qui sont les nôtres : climatiques, environnementales, sociales, sanitaire et j'en passe. Comment s'organiser pour demander une véritable politique publique face à ce qu'on peut appeler le sacrifice des paysans – paysannes, vu la perte du nombre d'agriculteurs / agricultrices qui est quand même énorme.

Moi je pense souvent à l'agriculture paysanne, agriculture familiale versus agriculture, on va dire financiarisée, libérale ou ultra libérale et on le voit avec les organismes de formation qui sont en train de sortir ou des start-ups qui sont en train d'émerger que ce soit sur l'installation ou autre et ça repose la question de Cécile Gazo: "Quelle politique agricole on veut pour demain ?" Est ce qu'on la veut financiarisée et privée alors qu'il y a un vrai enjeu public et d'utilité publique autour de l'alimentation, de l'énergie, de l'eau, ...

Et ensuite sur les leviers, nous, en étant à Terre de Liens, on travaille sur la **question foncière** mais avec la Foncière qu'on a créée, on achète 40 - 50 fermes par an où vont s'installer en gros une centaine d'actifs agricoles. Et il en disparaît 100 par semaine. On voit bien que ça ne répond pas aux enjeux. On est marginal et encore on est l'une des plus grosses structures de **portage** puisqu'on gère un capital de 150 millions d'euros. Donc notre objectif c'est de démultiplier ces structures de portage, pas forcément Terre de Liens, pour porter au maximum ce foncier. Et on le fait avec des propriétaires privés et des propriétaires publics, donc avec les collectivités qui prennent elles-mêmes des initiatives foncières. Il y a de nombreuses raisons pour sauvegarder, préserver la terre agricole dont un enjeu social et économique par rapport au monde agricole. Ce foncier, il doit être accessible à toutes et à tous. Pas seulement à ceux et celles qui sont déjà bien installés, mais aussi à celles et à ceux qui ne sont pas installés ... Et ça, c'est quand même très, très compliqué.

Nous, on a des gens qui sont **installés collectivement** et quand on dit collectivement, c'est au moins 2-3, on y travaille beaucoup avec TRAME dans le projet RECOLTERA, mais c'est ce qui permet d'avoir des week-ends, des vacances et puis avec des gens qui ont un revenu suffisant, dans des fermes qui fonctionnent très bien. Mais du coup, tous ce sont des non issus du milieu agricole. Tous et toutes, ils ont galéré, ils auraient galéré si on n'avait pas acheté les terres, si on n'avait pas eu aussi le soutien de la SAFER. Car l'autre enjeu par rapport à l'accès au foncier, c'est **le stockage (temporaire) des terres**, que ce soit par les régions, les collectivités ou les SAFER. Quand quelqu'un vient nous voir et qu'il nous

dit, je veux m'installer et qu'il n'a pas les terres en vue, il peut passer par "Objectif Terre" mais ça va prendre, 2 ans ? 3 ans ? Et la terre qu'il a en vue, nous on va mettre au moins 1 ou 2 ans à l'acquérir par l'actionnariat, par les règles, etc. Et si elle n'est pas stockée, il y a des risques que ça parte à l'agrandissement parce que les gros veulent grossir, on le voit bien. Il faut qu'il y ait des outils pour stocker, porter, etc., mais il faut aussi une politique publique qui permette ça de manière plus forte.

Ensuite, peut-être quelque chose qui m'a interpellé, c'est par rapport au nombre d'installation en regard du nombre d'accueil au PAI. On a souvent dit : il y a 21000 accueils au PAI d'un côté, il y a 14000 installations de l'autre et il y a de la perte en ligne puisque sur les 21 000 accueils, au maximum 7000 vont s'installer. J'ai beaucoup fait d'accueil et d'accompagnement sur de la création d'entreprise avec des gens en insertion par l'activité économique et on n'est pas à 60% de gens qui s'installent, on est 20 % - 30 %. Cela voudrait dire que pour arriver aux 7000 installations qui ne sont pas passés par le PAI, il faudrait trois fois plus d'**autres types d'accueil**. Et nous, Terre de Lien, les ONVAR, les CIVAM, les autres structures, on est incapable de vous donner un chiffre global. C'est une question à creuser dans le cadre de RENOUER

On parle de voie royale à l'installation ou de labyrinthe de l'installation par rapport à nos dispositifs. C'est bien un sujet pour RENOUER. Nous on croit beaucoup à la biodiversité des structures. Et on croit beaucoup à la coopération entre les structures. On travaille sur des dispositifs ou des processus d'accompagnement multi-acteurs locaux, que ce soit avec une CIAP, avec un espace test, avec un GAB (Groupement Agriculteurs Biologique), avec une ADEAR, un CIVAM et une chambre ou un PAI. **Comment travaille-t-on ensemble parce qu'on a des compétences diversifiées.** On le fait mais je pense qu'on pourrait s'appuyer beaucoup plus sur les services techniques des chambres, notamment sur le juridique. Par contre sur l'accompagnement humain et la cohérence personne / projet / territoire, je pense qu'on est plutôt bon et avec tout public, même avec les gens qui ne sont pas issus du milieu agricole ou qui sont loin de l'installation parce qu'ils ont des parcours où il y a eu des soucis dans leur vie. Même avec les "étrangers" ou les "étrangères", parce qu'il y a quand même cette question d'intégration dans le milieu. Et là on a besoin de vous pour le travail de fond parce qu'on a besoin des agriculteurs et agricultrices qui sont en place. Le projet RENOUER doit favoriser cette intégration parce que pour assurer ce renouvellement, **il faut bien accueillir et accompagner et que les personnes « s'installent »** (nous ne les « installons » pas), et que des personnes, "étrangers / étrangères" ou pas, s'installent. Donc ça c'est très important et il faut y travailler avec l'enseignement agricole.

On a entendu qu'il allait y avoir des points d'accueil installation transmission (uniques). Mais quand on dit **gouvernance partagée**, c'est que nous, en tant que structure qui faisons de l'accueil et de l'accompagnement, on soit impliqué dans la gouvernance et qu'on soit « visible » ou qu'il y ait une communication partagée pour qu'on travaille ensemble justement pour démultiplier le nombre d'accueil et d'accompagnement. Et avec les financements qui vont avec bien sûr car il y a une inégalité dans les financements qui est énorme.

[Président de la CIAP Pays de la Loire \(Patrick Baron\)](#)

Bonjour à tous, merci de de nous donner la parole. Sans reprendre ce qui vient d'être dit par le représentant de Terre de liens, je voudrais quand même dire ce que l'on fait nous à la CIAP parce que je pense que l'on est le tout petit dans ce projet et très peu connu.

En tant qu'ancien paysan, ça fait 6 ans que je suis à la retraite. **Cette histoire du renouvellement des générations, c'est quelque chose d'ancien, de très ancien et donc pour changer l'orientation c'est quand même difficile et pas si simple que ça.** Voilà quelques années, bon nombre de gens en posture

de décision trouvaient que de toute façon dans la mesure où on diminuait le nombre d'actifs mais qu'on avait toujours le même volume de production, et bien circulez il n'y a rien à voir, il n'y a pas de problèmes. Maintenant, on se réveille, et puis c'est douloureux et la charge va être lourde pour inverser la tendance. Et en plus je pense qu'il va falloir qu'on se mette d'accord. **Il y a 10 ou 15% des agriculteurs qui ont des comportements très individualistes, et ça donne une image négative de l'agriculture.** Il y a énormément de fermes à dimension familiale, mais plus personne ne les voit parce que l'on communique que sur ces 10 ou 15% qui seraient soi-disant le modèle d'avenir pour l'agriculture. Dans le projet RNOEUR, il faut qu'on voit comment on peut agir. Moi je vais jusqu'à dire : **comment on condamne ça ?** parce que sur des territoires comme les nôtres, quand un entrepreneur, en détournant toutes les formes de contrôle des structures, exploite ou met en œuvre de l'agriculture et quelle agriculture, (s'il n'y avait pas les aides publiques derrière, il y a longtemps qu'il arrêterait) avec des exploitations de 1500, 2000 ou 2500 hectares alors que la majorité d'exploitation fait 100 hectares.

Je pense que l'on a un défi à relever parce que je pense que tous les paysans de France sont d'accord pour soutenir l'installation. Il n'y a aucun problème là-dessus. Je n'en connais pas un qui va dire non. Sauf que, je me tourne vers Terre de liens, quand il y a un projet sur un territoire "*j'ai besoin de 5 hectares*", "*j'ai besoin de 10 hectares*". Tout le monde lui dit : "*là il y a 5 hectares, ton projet est vachement intéressant, je le partage mais tu vois bien, je viens d'investir dans un tracteur de 150 chevaux et les 5 hectares et bien j'en ai besoin pour amortir mon matériel. Par contre à 10 km là-bas, il y a 5 autres hectares. Va voir là-bas ?*" Voilà comment on accueille les gens qui ne sont pas issus du milieu agricole sur nos territoires et donc on en subit les conséquences.

Il y a eu une réflexion tout à l'heure : **"On a une vocation à nourrir le monde". Je pense que les porteurs de projets qu'on accompagne, ils ont d'abord vocation à nourrir les gens du territoire.** Il faudra qu'on réfléchisse là-dessus, qu'on en discute parce qu'aujourd'hui, de toute façon, on peut exporter des poulets, mais on en importe autant donc il va peut-être falloir qu'on balaye devant notre porte pour réussir tout ce projet. Alors nous là-dedans la CIAP on est une toute petite structure. **On accompagne les gens qui sont en situation créative.** Des gens qui sont parfois des fils d'agriculteurs. Le dernier que j'ai en mémoire, c'est quelqu'un qui a fait un parcours à l'extérieur et qui revient sur l'exploitation familiale. La ferme de son père est à reprendre. Il y a 120 ou 130 hectares avec presque autant de vaches allaitantes. Et lui, il dit : "*papa, je vais reprendre ta ferme et moi je vais faire 10 truies et puis faire de la vente directe*". Eh bien, Papa, il tousse. C'est un projet qui fait qu'après il va trouver d'autres associés, il va trouver quelqu'un d'autre pour faire les hectares avec lui. Mais voilà **au moment de l'installation, c'est un moment de transition** et ça a été dit il y a plusieurs fois et il est important, il faut le reconnaître, il faut l'accepter. **C'est bien le projet du porteur de projet et ce n'est pas le projet du cédant.** Et moi j'étais cédant. La ferme elle a évolué, elle n'a plus toutes les productions qu'elle avait, elle est passée en Bio, il n'y a plus de cochons. Moi je me considère comme passeur de terre, mais moi mon rôle, il s'arrête là. Et je ne remonte pas sur le tracteur pour aller les aider.

Nous, **dans notre petite structure, on avait bien vu que ce défi du renouvellement des générations, il était important et qu'il fallait qu'on se donne les moyens et du coup, on a regardé du côté de l'économie sociale et solidaire et on a adapté les coopératives d'activité et d'emploi à l'agriculture.**

C'est à dire que très clairement, on accompagne les gens qui ne connaissent rien du milieu. Le milieu, il a ses codes. Un fils de paysan, il sait quelle terre va se libérer. Le représentant de la Banque, il le connaît, l'assurance, il la connaît, les propriétaires, il les connaît. Par contre, celui qui arrive de l'extérieur, bah, il ne connaît rien de tout ça et donc la question devient : comment des agriculteurs d'un territoire par le biais de parrainages / de paysans référents apportent leurs connaissances à un porteur de projet ? Le porteur de projet, il arrive avec son projet, mais il a les moyens d'y réfléchir, d'intégrer le monde agricole avec ses particularités. On essaie de concilier tout ça. Dans l'action que l'on met en avant, comme à l'image des coopératives d'activité et d'emploi, on met à **disposition un fonds d'amorçage à tous les**

porteurs de projet qui peut aller jusqu'à 80 000€. C'est de l'argent que la structure emprunte auprès d'une banque. Donc c'est nous qui investissons dans le projet de production. On n'investit pas dans le foncier, on n'investit pas dans le bâti mais dans le projet de production. On va acheter un troupeau de brebis, de chèvres, des poules, des arbres, des tunnels ou ce qu'on voudra et la personne elle est dans le cas d'une comptabilité individualisée. Mais c'est nous qui avons le numéro de Siret, c'est nous qui faisons la déclaration PAC et donc pour le compte de la personne, ça reste une comptabilité individualisée. On peut l'héberger dans ce cadre-là jusqu'à 3 ans et pendant cette période-là, comme il n'est pas agriculteur, il peut continuer à activer des droits sociaux pour avoir le chômage ou rentrer dans des contrats avec création d'entreprise. **Donc on est la seule des structures qui met de l'argent à la disposition des porteurs de projets.** Notre bilan aujourd'hui, on est à peu près sur une centaine de personnes sur les Pays de la Loire qu'on accompagne et qu'on forme. La structure, elle a 10 ans et on a 400 installations de faites et elles sont viables.

Christophe Perrot : donc votre taux de succès, votre taux de succès entre guillemets, ce serait combien par rapport au premier contact ? Et par rapport à la structure de tests, combien de tests se traduisent par des installations autonomes ?

Il y a une structure qui est en amont de nous qui est la FADEAR, qui sont les FADEAR dans les départements qui développent la formation de l'idée au projet. Elle est très importante. Elle n'a pas suffisamment d'accompagnement financier parce qu'effectivement, **c'est un moment important l'émergence. C'est essentiel. Si on rate ça, on a tout raté** et donc nous on arrive un peu derrière cette démarche de l'idée au projet. Quelqu'un qui va arriver en disant "*J'ai pensé que en mettant 4 graines de radis, je vais avoir plein de radis*" et là il a le temps de murir ça, mais il faut qu'il soit accompagné. S'il reste dans la nature et qu'il n'y a pas quelqu'un, une structure qui l'accompagne pour cheminer, ça n'ira pas. Mais on revendique le fait que quelqu'un qui ne va pas s'installer à terme, ça peut être une réussite, parce qu'il n'a pas engagé de fond, il n'a pas une dette à la banque.

Donc voilà, on est rendu à quand même pratiquement 400 installations sur les Pays de la Loire. Notre petite structure, elle existe dans tous les départements bretons, Centre Val de Loire, Ex Poitou-Charentes et on a des contacts un peu par ailleurs mais on reste une structure de territoire et de terrain. Ce que je voudrais formuler comme proposition, dans le travail qu'on fait ensemble au niveau de RENOUER, je me tourne vers les chambres d'agriculture et tout l'accompagnement, c'est qu'on arrive à se mettre d'accord que quand quelqu'un suit une formation, **un accompagnement comme le nôtre ou comme d'autres qui correspond à la démarche de l'installation avec le budget prévisionnel, que cette étape soit reconnue, qu'on considère que c'est déjà fait et qu'on ne fait que le reste.** La proposition serait d'avoir une vraie complémentarité avec nous et peut être qu'on atteindrait l'objectif de faire ensemble et ne pas avoir le sentiment de faire les uns contre les autres.

Christine Roguet (IFIP) : Et en fait quelqu'un qui voudrait s'installer en porc sur 200 truies par exemple, quel intérêt il a à aller vous voir par rapport à aller voir une coopérative ?

Très clairement, on n'a pas ce type de candidature parce qu'effectivement, CIAP, ça veut dire coopérative d'installation en agriculture paysanne. Mais on n'est pas fermé. Dans nos rangs, il y a des gens qui ont 200 truies et puis qui vont mettre en place de la vente directe et peut être qu'il y a besoin d'un accompagnement à l'occasion d'une installation. On va développer un laboratoire de transformation, ça on peut le financer puis accompagner la personne quand il rentre dans la structure.

Aujourd'hui par exemple, on a un GAEC qui a fait une reprise, ils sont à 3 jeunes en production laitière qui transforment en fromage et puis il y a une des conjointes qui souhaite développer un projet de poules pondeuses. Eh bien, plutôt que ce soit le GAEC qui mette des fonds, qui loue du matériel et qui investisse pour son compte et donc qui l'oblige quelque part à rentrer dans la structure, c'est nous qui l'accompagnons, c'est nous qui avons acheté le poulailler et c'est nous qui conventionnons avec le

GAEC. Et donc même si c'est son mari qui est dans le GAEC, elle est dans une situation indépendante, elle mène son projet. Peut-être que dans 3 ans elle rentrera dans le GAEC, mais en attendant, elle a construit son projet. **J'en profite pour dire qu'on est à plus de 50% de femmes dans notre accompagnement.**

Idele (Christophe Perrot)

Je voulais interpeller spécifiquement la coopération agricole et la FNCUMA parce que, vu de loin, on va dire que je ne vous percevais pas comme acteur de premier plan de l'accompagnement à l'installation. Pourtant vous avez eu un rôle moteur dans la genèse du projet RENOUEUR donc ça me paraissait intéressant que vous nous expliquiez pourquoi vos structures se rapprochent du thème, avec quel angle d'attaque et avec quels moyens privilégiés.

Coopération Agricole (Charles Guillaume)

Pour la Coopération Agricole, je suis responsable juridique de la filière viticole, donc pas un expert de toutes les filières évoquées ici, mais je tenais à travailler justement sur le projet pour rendre compte de cette diversité de préoccupations. Les coopératives accueillent différents types de projets et la raison pour laquelle on est là, c'est que l'objet des coopératives agricoles est de permettre l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous les moyens propres pour faciliter et à développer leur activité économique. **Les coopératives sont des structures juridiques reconnues qui sont nécessairement gouvernées par des agriculteurs.** Je fais la différence par rapport à une SCIC par exemple. Et donc nous sommes là puisque **l'installation et l'accompagnement sont au cœur des préoccupations des agriculteurs depuis maintenant de nombreuses années, pour voir comment participer au renouvellement des générations d'agriculteurs, comment elles peuvent installer, comment elles peuvent renouveler aussi leur sociétariat.**

Ce sont des problématiques qui se sont posées assez tôt dans le secteur viticole, puisque le foncier viticole a toujours été, ou a rapidement été dans certains endroits, plus coûteux et plus difficile d'accès. La question a été débattue avec d'autres acteurs comme le négoce qui était assez gourmand en foncier, ce qui a entraîné des actions spécifiques des coopératives. Les coopératives constituent le prolongement de l'exploitation de leurs adhérents. Donc elles ont elles ont proposé des modèles, des moyens, pour l'accompagnement foncier, pour l'accompagnement technique, pour l'accueil de nouveaux associés coopérateurs, et pour des accompagnements financiers. **L'enjeu pour une coopérative agricole dépasse le seul « maintien » d'un outil de transformation. Il faut anticiper, prévoir et dimensionner des investissements tout en s'adaptant aux nouveaux débouchés.**

Une des questions qui se posent est de savoir comment on fait pour avoir un projet commun, comment on fait pour accueillir des porteurs de projets dans un projet commun sans remettre en question la stabilité de l'existant tout en cherchant à l'adapter. C'est un des points intéressants que l'on a travaillé avec Trame et la plupart des partenaires qui sont actuellement présents dans le projet **RECOLTERA** qui porte sur la transmission non pas des exploitations mais des collectifs en tant que tels, comment on fait pour en fait transmettre une coop au fur et à mesure en transmettant l'actionnariat ?

Et donc pourquoi est-ce qu'on est en RENOUEUR ? Pour résumer, on a vu abondamment que de nombreux acteurs du monde agricole ont mis en place des solutions pour répondre au défi du renouvellement des générations avec leur propre prisme. C'est aussi le cas de nos coopératives adhérentes, et elles sont 2000, qui ont toutes mises au point des schémas et des systèmes assez différents selon leurs filières et selon leur taille.

Dans la filière viticole, il y en a environ 600 qui vont donc de très petites coopératives aux plus importantes qui sont bien connues. Il y a autant de coopératives que de projets collectifs d'agriculteurs et notre objectif, dans le cadre de RENOUEUR, est de **pouvoir articuler et proposer des solutions et de**

communiquer avec des acteurs qui seront capables de proposer un maximum de solutions à des projets différents qui ont besoin de solutions différentes.

En plus de ces objectifs généraux, on peut souligner, qu'**en termes d'accès au capital, les coopératives qui permettent d'adhérer à une structure pour accéder à des outils de transformation et à des débouchés, offrent des facilités et un cadre structurant pour s'installer** (comme les CUMA pour l'investissement en amont).

FNCUMA (Hervé BOSSUATI)

Question légitime : qu'est ce que la FNCUMA vient faire dans un projet comme ça sur le renouvellement des générations ? Quand j'ai été recruté pour m'occuper du service développement de projets, je me suis rendu compte que dans le réseau CUMA, c'était quand même en tête de liste des préoccupations prioritaires pour les mêmes raisons qui viennent d'être évoquées par la Coopération Agricole. Ce thème était le fil rouge de notre Assemblée générale de l'année dernière, en partant du constat que **quand des agriculteurs se réunissent pour créer des outils communs (coopérative ou CUMA), et bien moins d'agriculteurs, c'est moins d'adhérents. Quel avenir pour cet outil ? Comment va-t'on le pérenniser l'outil et puis le transmettre ?**

La 2^{ème} explication qui fait que c'est aussi quelque chose à regarder de près pour nous, c'est qu'on a **de nombreux témoignages qui montrent qu'il y a des gens qui n'ont pu s'installer que grâce à la présence d'une CUMA dans leur environnement.** C'est souvent des NIMA d'ailleurs, et c'est le cas de notre secrétaire général actuel qui dit à qui veut l'entendre qu'il n'aurait jamais pu s'installer sans la CUMA à côté de chez lui. Ce sont des leviers d'aide à l'installation peut-être assez peu connus.

On sort de 2 jours de notre événement national qu'on appelle le forum des fédérations et j'ai assisté à un petit atelier où des directrices de fédérations de CUMA départementales témoignaient des difficultés à accompagner des jeunes qui veulent s'installer en maraichage biologique parce qu'ils n'avaient jamais entendu parler des CUMA. **À aucun moment dans leur parcours, on leur parle des CUMA comme moyen d'accéder à du matériel sans investir** et donc il y a une espèce d'impensé dans le parcours d'installation, je pense, autour des CUMA.

Notre présence dans le projet s'explique par le fait d'avoir amené l'idée au départ avec Vincent Jannot et puis Françoise Ledos de LCA puisqu'on a commencé par un trio d'initiés pour se dire que ça serait quand même bien qu'on commence à creuser le sujet. Et dans notre cas pour **essayer d'atteindre le 2e objectif du projet rappelé ce matin dans l'introduction générale : élaborer des modalités de coopération entre organisation de développement.** On a nulle ambition de récupérer le sujet du renouvellement, de l'installation, de la transmission, mais il est clair aujourd'hui que **les CUMA sont une aide précieuse pour les jeunes et les moins jeunes qui veulent s'installer.**

Enseignement agricole (Elodie Olivier, campus Agronova)

On a un lycée agricole et un campus, Agronova, dans le département de la Loire. On est juste à côté de Saint-Étienne. Avec ma collègue, Lise Merlin, qui est présente également, on coordonne la formation BPREA donc des personnes en reconversion professionnelle et en réflexion sur l'installation, quelquefois sur des installations innovantes, collectives avec des projets très variés.

Le projet RENOUEUR nous intéresse pour aller un peu plus loin sur ces formes d'installations innovantes, et aussi sur cet écart entre les personnes qui passent au PAI et les personnes qui s'installent réellement. On a également fait ce constat parce qu'on fait des enquêtes sur l'insertion post formation, pour voir le nombre de personnes qui s'installent réellement. L'accès au foncier est une vraie problématique parce qu'on se rend compte finalement, qu'entre le moment où ils sont sortis de formation, et le moment où ils s'installent, il y a en moyenne 5 ans qui se passent tous secteurs

d'activité identifié Car on a à la fois des éleveurs, des maraichers biologiques, on a vraiment tous les types. Et sur la partie élevage, on est plutôt un département d'élevage laitier et finalement cette année en BPREA on aura 15 stagiaires en élevage lait. Pour les autres on sera plutôt sur de l'élevage, plutôt ovins-caprins et on a aussi un projet atypique cette année en alpagua. Pour vous dire qu'on peut aussi avoir des projets très variés

Avec le groupe de BPREA de cette année, le CASDAR Renouer va être un vrai module de leur formation dans le sens où on va co construire des enquêtes, avec Emmanuel et Virginie **pour que les personnes en formation aillent enquêter leurs pairs, donc des porteurs de projets comme eux ou des personnes qui sont installées avant. Pour qu'ils se rendent compte des difficultés qu'ils ont pu rencontrer et aussi avoir un retour d'expérience des enquêtés. Et essayer de répondre différemment aux questions et aux inquiétudes des personnes en formation.**

Je terminerai sur quelque chose qui a été rappelé plusieurs fois, la différence entre quelqu'un qui porte un projet et qui quelqu'un qui va aller progressivement au projet dans le cadre de l'accompagnement sur l'émergence du projet. **On a travaillé quelques années avec l'ADEAR de la Loire sur cet élément-là: de l'idée au projet. C'est un très beau partenariat et je trouve que ça manque dans le parcours classique.** Moi-même, en tant que porteuse de projet à ma petite échelle, avec un souhait d'installation en élevage allaitant dans le 63, je trouve que cet accompagnement, il manque dans le parcours à l'installation. Et même si on est formatrice dans un lycée agricole, on ne se pose pas forcément toutes les questions, ni dans le bon ordre. Je pense que s'il y a quelque chose à faire pour faciliter le renouvellement des générations, c'est vraiment accompagner les gens à mieux identifier leurs projets.

Réactions des parties prenantes:

Loïc GUINES (président de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine, en charge du dossier Installation-Transmission pour la Bretagne)

On peut avoir plein de porteurs de projets mais il faut aussi former et aider les cédants.

Il faut former les cédants au fait qu'il faut céder l'entreprise et que les repreneurs peuvent se lancer dans de gros changements d'orientation. Certains n'ont pas envie de céder mais une grande majorité des cédants a envie. Et ceux qui veulent céder espèrent bien récupérer le capital qu'ils ont investi pendant toute leur carrière. Plus ou moins mais une bonne partie.

On manque de candidats très clairement, mais on a aussi des candidats qui arrivent avec des moyens et des propositions financières bien inférieures aux attentes des cédants. L'écart pourrait être réduit grâce à la fiscalité et c'était le sens des propositions faites en Bretagne dans le cadre de la PLOA.

Les filières doivent aussi jouer leur rôle pour faciliter ces transmissions notamment en élevage (lait, porcs) quand des investissements spécifiques ont été faits, ce qui rend le processus beaucoup plus difficile qu'en grandes cultures indépendamment des questions de travail et de revenus.

Romain Quesnel (chargé de mission au pôle développement agricole et humain, Gaec et sociétés) confirme que la question de l'évaluation de la valeur de reprise d'une exploitation (valeur patrimoniale, valeur de reprenabilité) est un débat qui n'est pas tranché. Notamment en cas de réorientation de l'exploitation avec des bâtiments. Et que la fiscalité peut aider mais ne doit pas conduire à une survalorisation des exploitations qui en tiendrait compte.

3. Personnalités invitées: MASA-CEP (Jean-Noel Depeyrot), GIS Avenir Elevage (Marie-Odile Nozières –INRAE, Philippe Lescoat – AgroParisTech).

Jean-Noël Depeyrot travaille au **Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture** constitué d'une douzaine de personnes rattachées au service de la statistique du ministère qui fonctionne comme un bureau d'études et d'expertise interne au ministère et travaille à l'articulation des politiques publiques et de la recherche.

Il a fait partie de l'équipe qui était à l'initiative du projet Actif Agri coordonné par le ministère et centré sur les questions de travail, de main d'oeuvre et d'emploi demain en agriculture. Ce travail avait permis de constater une certaine « **normalisation** » de l'**activité agricole**, dont la pratique se rapproche d'autres activités économiques : on ne s'installe plus pour une génération, il y a une augmentation des cessations précoces (avant 55 ans). Néanmoins cela reste **une profession où il y a relativement peu de mobilité professionnelle**, comparable à ce qui est constaté dans l'Education Nationale.

Une étude est en cours sur les parcours de formation pour évaluer l'évolution des parcours à l'installation et de la **montée en compétences** des personnes installées en agriculture entre 2008 et en 2018. Pour tous ces travaux d'analyse, nous mobilisons souvent les données de la MSA qui sont extrêmement riches.

Christophe Perrot : Peux-tu nous rappeler la diversité des niveaux de formation agricole des nouveaux entrants ? C'est toi qui as produit ces résultats qui me semblent très frappants.

Concernant la formation, des questions étaient posées dans le recensement agricole sur la formation initiale agricole, les formations générales ou d'autres formations des exploitants. **Un grand nombre de personnes installées depuis 2010 n'ont déclaré aucune formation agricole diplômante**. Cela monte même à 40% pour les installations en productions végétales. Cela nous interroge beaucoup. Il peut y avoir des systèmes de quasi-subsistance, avec des personnes au RSA, des systèmes très patrimoniaux avec un très fort niveau de délégation comme décrit par François Purseigle. Les installations récentes renouvellent finalement de **forts écarts entre filières**. Avec des personnes beaucoup mieux formées au niveau agricole dans les filières laitières (bovins, caprins).

Le nouvel appel d'offres lancé par le CEP sur « Les **nouveaux actifs agricoles** : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions » cherche à compléter ces constats et analyses, à la suite des débats sur la PLOAA et de façon cohérente avec les interrogations que vous avez exprimées en pointant par exemple des dissensus autour de la question des NIMA.

Marie-Odile Nozières-Petit, zootechnicienne à l'INRAE, basée à Montpellier, travaille sur la transformation des activités d'élevage avec une entrée dans le sujet initialement posée autour de la mise en marché des produits. On l'a vu à plusieurs reprises, se poser la question de la mise en marché des produits, ça nécessite à un moment de faire un **focus sur le démarrage de l'activité**. D'où le fait que depuis plusieurs années maintenant, je travaille sur la question de l'installation et je ne sais plus à la fin de la journée s'il faut continuer à se poser la question de l'installation comme ça. Mais voilà, ça fait partie des débats qui ont été, me semble-t-il, ouverts dans la journée et qui sont intéressants.

Je travaille actuellement sur cette question à travers 2 projets. Le premier, qui se déroule au sein du GIS Avenir Elevage, a été présenté tout à l'heure par Michael Lardenois. Il s'agit d'une **approche par les systèmes socio-économiques dans lesquels ont lieu ces installations** avec 2 échelles d'analyse. La première au niveau des régions qui pilotent aujourd'hui le dispositif d'aides à l'installation. Et puis une échelle plus petite pour essayer d'avoir une vision très exhaustive de qui intervient dans l'installation et ce qu'on a mis en évidence c'est une réelle diversité de points de vue et même d'appréciations sur une même réalité locale qui est donc perçue différemment.

Le 2nd projet se déroule avec un travail de doctorat que j'encadre avec une de mes collègues de l'Institut Agro Montpellier sur la diversité des formes d'installations où on a engagé un travail à la fois d'analyse de base de données, mais aussi de travail de terrain pour essayer de comprendre quels sont les modèles, les types de structures ou la façon dont les entrants mobilisent les ressources, en particulier pour **constituer leur structure de production agricole en élevage.**

Si j'avais 3 messages à transmettre à votre collectif à partir de ce que j'ai compris de la journée, c'est d'abord que le **projet RENOUER est lui-même une innovation et donc c'est un challenge.**

Christophe Perrot : de quel point de vue ?

C'est à dire qu'il y a une très grande diversité de partenaires qui se situent tous sur cette question de renouvellement des actifs et/ou de cession, cessation d'activité, transmission et vous travaillez tous à des échelles différentes, c'est à dire à une échelle nationale pour certains, à des échelles plus régionales pour d'autres. Et ça, je crois que c'est en soi une innovation et en soi, un challenge.

J'ai beaucoup apprécié **l'approche par les consensus et les dissensus.** J'apporterai un petit regard complémentaire extérieur, puisque c'était ça qui m'a été demandé. Il me semble que le dissensus sur une problématique, il s'exprime et se travaille en fait à des échelles territoriales et sectorielles différentes et que le fait de nommer et de préciser ces différentes d'échelles permet de nuancer ces dissensus et de donner plus de chances à une vision partagée d'émerger ou de se construire.

Parce que, en fait, ce qu'on constate tous c'est que l'on a une photo qui est floue au départ. Donc je pense qu'un des enjeux c'est effectivement **d'améliorer la netteté de la photo et que chacun de nous s'y emploie en acceptant la multiplicité des points de vue et des approches.**

Et puis il y a un thème que j'ai pas du tout vu, c'est la nécessité d'une **subsidiarité** dans la politique. C'est à dire que la bonne décision soit prise à la bonne échelle. Je ne sais pas comment la PLOAA sortira finalement mais enfin voilà, moi c'est une des choses que je regarderai, que la bonne décision soit prise à la bonne échelle.

La 2^{ème} point que je voulais mettre en exergue, c'est **la question des entrants**, on ne va plus les appeler "nouveaux", on ne va pas les appeler "installés", on va les appeler les entrants et les structures (agricoles, exploitations) qui les accueillent puisque finalement on ne sait pas si ce sont des créations ou des reprises. L'examen de cette diversité demande un exercice délicat de centration sur la spécificité de l'agriculture mais aussi de décentration, décloisonnement des mondes, hybridation des ressources. Au final la question qui émerge de la journée c'est **"quelle fonction on attend de notre agriculture ?"**

Visiblement, il y a des fonctions multiples et on n'a pas tous des points de vue sur le même plan. On est, en plus de ça, dans une société qui évolue, dans un monde qui change, et pourtant on a toujours des spécificités de ce monde agricole. Dont une dont on n'a pas parlé liée à la variabilité biologique et aux aléas, climatiques et économiques notamment. Différentes productions agricoles sont en concurrence, notamment sur le foncier et les retours sur investissements (très conséquents) ne sont pas du tout certains, ce que savent aussi très bien les cédants.

Et puis la dernière chose dont on a beaucoup parlé c'est **le travail** avec une charge de travail qui est importante dans un monde qui n'a pas forcément très envie de travailler.

Philippe Lescoat est enseignant en zootechnie à AgroParisTech et travaille avec Marie-Odile Nozières sur les sujets en question. Quand je suis arrivé AgroParisTech il y a dix ans on m'a dit, il faut que tu travailles sur un sujet sérieux donc j'ai fait de la bioéconomie territoriale ce qui consistait à aller voir comment s'articulaient **les filières agricoles dans les territoires.** Très vite, on s'est rendu compte de l'éléphant qui était dans la pièce, c'est à dire que vous pouvez faire de l'agriculture tant que vous

voulez mais **s'il n'y a pas d'agriculteurs, vous n'en ferez pas**. Mais c'est un sujet qui n'était pas regardé. C'est à dire que les gens, ils s'interrogeaient, ils mettaient des usines, ils mettaient des choses et puis ils disaient tiens, ça va circuler, on va faire de la circularité, on va faire de la bioéconomie, on va faire du recyclage. Sauf que s'il n'y a pas d'agriculteurs, vous ne le ferez pas. Donc à partir de là, on s'est mis à travailler sur ce point de départ.

Je ferai 6 remarques à partir de ma lecture la journée.

Je pense qu'on se trompe sur un sujet, clairement c'est celui de **l'installation en grandes cultures**. C'est comme si c'était un implicite, mais en fait ça se passe très mal en grande culture. Il n'y a plus de producteurs en grandes cultures, c'est terminé.

Christophe Perrot : mais il y a de la production...

Oui, mais on s'en moque qu'il y ait de la production. On sait que des surfaces de 3000, 4000, 5000 hectares sont gérées par des entreprises de travaux mais c'est complètement invisible et ce sera une grosse contrainte quand il va falloir sortir de la dépendance aux énergies fossiles. C'est le premier point et c'est intéressant parce que on n'ose pas travailler sur ce sujet.

Le 2^{ème} point concerne **l'analyse des politiques publiques**. Analyser les « politiques publiques de l'installation » est une chose mais mon expérience en bioéconomie m'a appris que de nombreuses politiques sectorielles non agricoles peuvent avoir des effets très significatifs sur l'agriculture. Typiquement c'est le cas aujourd'hui des politiques énergétiques qui, selon les options retenues, pourraient facilement déstabiliser l'agriculture de certains territoires. Donc l'idéal serait d'embrasser toutes les politiques publiques ayant un effet ou un effet potentiel sur l'installation en agriculture.

J'ai beaucoup appris avec vous aujourd'hui en disant : « **l'installation c'est des transitions multiples, c'est un point de passage** », **mais c'est quand même un héritage**. On transmet à quelqu'un, avec des impacts multiples sur les territoires, sur les modèles agricoles et sur les hommes. C'est à dire que ce n'est pas qu'une question. La grande difficulté de ce type de sujet, c'est qu'il est interdit de traiter uniquement selon un angle. On est obligé de faire du 360°. Alors évidemment, à chaque fois c'est énorme et c'est lent, mais on n'a pas le choix.

J'étais un peu surpris que les acteurs aient été mis les uns à côté des autres mais en fait, ils passent leur temps à échanger, ils passent leur temps à « jouer » et le socio écosystème ou ce qu'on voudra, c'est lui qui, **par la complémentarité de ses regards, la synergie et des oppositions - parce qu'il y a des oppositions qui peuvent être assez violentes, qui va faire que l'on va pouvoir travailler sur cette question des installations**. Je pense que c'est important et je rejoins tout à fait Marie Odile qui dit "*c'est super parce que vous n'êtes pas d'accord et tant mieux puisque c'est comme ça que vous avez avancé*" donc ça c'est vraiment bien.

Banalisation ? Oui et plutôt non. Le monde agricole s'est isolé dans un monde complètement imperméable à la société. Si on veut que des gens viennent chez nous, il faut qu'on soit avec eux. En 1981, on était 7% de la population active et aujourd'hui, on est 1%. Ce que je veux dire par là, c'est qu'on a des métiers qui ont vraiment du sens et pour ça il ne faut pas banaliser le métier. Les métiers, ils ont du sens, ils sont supers, ils sont super intéressants mais par contre on a construit des murs. Je ne vais pas vous donner d'exemple ici parce que là ça me prendrait un peu de temps, mais c'est un peu embêtant. Je suis intimement persuadé que c'est une chance si on peut améliorer la perméabilité envers la société civile et notamment pour ce qui me tient à cœur : la formation, l'enseignement et l'amélioration des compétences. Monsieur Marx disait que dans ce qui a été repris de leurs travaux, il y a le lien avec l'éducation nationale. On ne s'en sortira pas si l'éducation nationale ne marche pas la main dans la main avec le monde agricole. On peut faire tous les calculs qu'on veut, on ne s'en sortira jamais. Or je vous

invite à prendre les travaux du GIS Avenir Elevage et à aller regarder ce qui se dit dans les manuels de 4e, 3e et 2nde sur l'élevage et même sur l'agriculture globalement. Il reste beaucoup de travail à faire

Le dernier point, qui n'est pas plus ou moins important que les autres, concerne la « diversité ». Un mot valise. On dit, **on va mettre "diversité" comme ça personne ne va se fâcher. Mais la question à traiter est celle de l'hétérogénéité.** C'est à dire qu'on a des porteurs de projets, on a des projets et des cédants - on va utiliser ce terme-là à défaut d'autres, qui sont très hétérogènes et on a en fait énormément de difficultés à finalement accepter cette réelle hétérogénéité, pas diversité. Diversité, ça veut dire qu'on ne va pas aller contre. Là, il faut qu'on se mette en dialogue, il faut qu'on aboutisse, qu'on trouve une solution qui convienne aux uns et aux autres. Et j'ai vraiment beaucoup aimé le fait de dire mais attention : "moi j'ai fait ça, mon projet, on me jette finalement", "celui qui va venir reprendre après moi, il jette ce que j'ai fait" ou "moi j'arrive avec mon projet et puis on va me juger". Et bien non, il y a tout un travail de cœur qui peut être fait ici en se disant : quels acteurs on met autour de la table et comment peuvent-ils s'organiser pour proposer une solution plus satisfaisante.

Conclusion par Cécile Détang-Dessendre, Directrice Scientifique Adjointe "Agriculture" d'INRAE, Comité d'Orientation Scientifique des RMT FILARMONI (Economie) et Travail en agriculture

La première question que j'ai envie de vous retourner, et qui a quand même tourné tout au long de la journée, c'est : **faut-il installer ? Faut-il soutenir l'installation ?**

Pour avancer des éléments de réponse, on va regarder ce que dit l'économie publique. L'économie publique dit qu'une politique publique est légitime si elle vient régler des défaillances de marché : s'il y a un pouvoir de marché qui n'est pas équilibré, s'il y a de l'asymétrie d'information ou si on traite de biens publics ou de biens communs. Donc ça veut dire qu'on n'est pas là, que l'action publique n'est pas là, pour soutenir toutes les installations. Ce n'est pas vrai.

Toutes les installations sont possibles. Il n'y a pas de problème mais la politique publique, elle, n'est pas là pour soutenir toutes les installations. Il faut vraiment qu'il y ait une discussion politique, au delà de votre projet. Mais votre projet doit aussi se poser la question : quel modèle économique et quel modèle agricole veut-on ? Tout en tenant compte du fait qu'il y a un modèle qui se dessine. Il y a des politiques publiques qui les avancent, des politiques européennes, dont le Green Deal, qui les posent. Enfin il y a des tas de cadres qui réfléchissent où va aller l'agriculture européenne et **on ne peut pas réfléchir les installations comme ça, pour dire « on installe ». Non, on installe pour quelque chose, et c'était mon premier point.**

Mon deuxième point, et c'est revenu plusieurs fois dans les discussions, est : **l'agriculture, est-ce qu'elle est spécifique ? Ou elle est-ce qu'elle est générique ?** Chacun va avoir son point de vue, donc ça peut être un dissensus. Mais non, en fait elle est et générique et spécifique, enfin, c'est mon point de vue. Cette question-là, elle est importante, il me semble, pour réfléchir à ce que l'on peut aller chercher ailleurs. Il y a des spécificités agricoles mais dans sa généricité, il y a toutes les politiques de l'emploi évoquées par Jean-Marie Marx et il ne faut pas rater cette marche là pour repérer ce qui, hors de l'agriculture, peut soutenir les politiques que l'on veut mettre en place pour l'agriculture.

A ce stade on peut se dire que les politiques publiques doivent soutenir une certaine forme d'installation. Et que l'on veut travailler avec des outils spécifiques à l'agriculture. Il y a alors des **besoins de connaissances** et Christophe Perrot les a rappelés. On voit bien qu'on a un vrai problème de **compréhension des flux** mesurés aujourd'hui de façon indépendante à différents endroits du dispositif (dont les 21000 contacts en PAI, les 13000 nouvelles immatriculations à la MSA, les 5000 installations

aidées par an). Si le projet peut amener des éléments d'information et de compréhension chiffrés et analysés, ça serait très utile.

Après, vous avez tous dit, on a **besoin d'informations sur les acteurs**. On a beaucoup parlé des NIMA. **N'oublions pas le ventre mou des gens qui continuent de s'installer**, qui ne sont pas NIMA, qui ne sont pas HCF, qui ne sont pas etc, mais qui s'installent. Et il faut continuer à les regarder. Ne serait-ce que pour voir aussi ce que ce qu'ils apportent en les comparant avec les autres.

Les **cédants**. Je suis pas fan du terme. Vous n'êtes pas fan de NIMA, moi je ne suis pas fan de cédant. Mon père a cédé. Il n'a pas cédé d'ailleurs. Il a remis. Il a confié son exploitation il y a 25 ans à quelqu'un qui est un NIMA et il l'a fait avec lui. Eric Charbonnier a rappelé les travaux d'Alice Barthez sur ce point. On se construit cédant, y compris en étant partenaire du repreneur. D'où des besoins d'accompagnement et de travaux sociologiques sur ces thèmes.

Vous avez beaucoup parlé **freins à l'installation et leviers d'action**. Moi je crois que finalement, maintenant, on sait assez bien. Toute la journée, on a dressé une liste de freins et de leviers, le foncier, l'attractivité, l'accessibilité, le capital, ... Et tous autour de la table, vous avez chacun un élément, donc vous êtes armés. Je pense qu'il n'y a pas besoin de continuer de se regarder le nombril pour dire : est ce qu'on en a raté un bout ? Je pense que vous les avez. Même si, en plus de tous les acteurs réunis aujourd'hui, il serait utile de les rediscuter avec les SAFER et la MSA.

L'important est plutôt maintenant : **comment les met-on en œuvre, ces leviers** ? Avec quelles structures d'accompagnement, quelles politiques publiques ? A quelle échelle ? Pour les dispositifs, les échelles d'intervention sont vraiment importantes comme l'a rappelé Marie-Odile Nozières. Avec la question de la subsidiarité au niveau des territoires. Comment chaque maillon de la filière et des filières peut-il intervenir et se prendre en main ?

Comment s'articulent ou comment articuler l'ensemble des dispositifs ? Quelle place pour les initiatives volontaires de nouveaux acteurs, évoqués par Cécile Gazo et qui, à l'évidence, ne peuvent pas tout ? Quel rôle des politiques publiques liées ou pas à l'agriculture et on y revient car la PAC, finalement, avec les installations aidées ce n'est que 5000 installations par an. Mais ce n'est pas la seule politique publique sur laquelle on peut se poser.

Je vous souhaite beaucoup de courage. Je pense que c'est un vrai beau projet et on verra où vous en serez à l'issue des travaux que vous avez prévu de réaliser dans le cadre de ce projet. Merci beaucoup.

ANNEXE. Liste des participants

Présents:

ANZALONE Guilhem (ESA)
 BALLOT Jade (IDELE)
 BARON Patrick (CIAP Pays de la Loire)
 BEGUIN Emmanuel (IDELE)
 BEN ARFA Nejla (ESA)
 BOSSUAT Hervé (FNCUMA)
 CHAPURLAT Lucie (Terre de Liens)
 CHARBONNIER Eric (TRAME)
 CHAUVAT Sophie (IDELE)
 DEPEYROT Jean-Noël (MASA-CEP)
 DETANG-DESSENDRE Cecile (INRAE)
 DUFILS Jérémie (JA)
 DUFLOT Boris (IDELE)
 DUMAS Caroline (Terre de Liens)
 FONTAINE Romain (Chambres d'agriculture France)
 GAZO Cécile (ENSAT - JA)
 GUILLAUME Charles (La Coopération Agricole)
 GUINES Loïc (CA Bretagne)
 JANNOT Vincent (Terre de Liens)
 JARRY Murielle (CIAP Pays de la Loire)
 LARDENOIS Mickael (Chambres d'agriculture France)
 LE BARS Marie-Isabelle (CA Bretagne)
 LE CLERC Viviane (FNCUMA / FRCUMA-NA)
 LESCOAT Philippe (AgroParisTech)
 MARX Jean-Marie (CCMSA)
 MAHE Muriel (MASA-CEP)
 MAZAUD Caroline (ESA)
 MELOT Romain (INRAE)
 NOZIÈRES Marie-Odile (INRAE)
 OLIVIER Elodie (Campus Agronova)
 PERROT Christophe (IDELE)
 QUESNEL Romain (GAEC et Sociétés)
 RIGONDAUD Catherine (Terre de Liens)
 ROGUET Christine (IFIP)
 TERMEAU Noémie (Chambres d'agriculture France)
 TOLENTINO Cristina (FNCUMA)
 URRUTIA Virginie (IDELE)

Excusés:

AGRESTI Nicolas (FNSAFER)
 FORESTIER Fanny (CA Pays de Loire)
 LANNUZEL Agnes (CA Pays de Loire)
 LOVELUCK William (Terre de Liens)
 MERLIN Lise (Campus Agronova)
 THAREAU Bertille (ESA)

Pour en savoir plus : www.renouer.fr

CONTACT: Christophe PERROT (Institut de l'Élevage) : christophe.perrot@idele.fr

Copyright : https://fr.123rf.com/profile_bitontawan02

Référence : 0024500003 • septembre 2024

